

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, June 7, 2021

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day by videoconference at 5:00 p.m. [ET], to study matters relating to official languages, as stated in rule 12-7(3) of the Rules of the Senate.

**Senator René Cormier** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, before we begin our meeting, I would like to remind senators and witnesses to please keep your microphones muted at all times, unless recognized by name by the chair.

Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk and we will work to resolve the issue.

If you experience any other technical challenges, please contact the ISD Service Desk at the number provided in the meeting confirmation.

[*English*]

The use of online platforms does not guarantee speech privacy or that eavesdropping won't be conducted. As such, while conducting committee meetings, all participants should be aware of such limitations and restrict the possible disclosure of sensitive, private and privileged Senate information. Participants should know to do so in a private area and to be mindful of their surroundings.

[*Translation*]

We will now begin with the official portion of our meeting, as per our order of reference received from the Senate on March 30th.

I am René Cormier, Senator from New Brunswick and the current Chair of the Senate Committee on Official Languages.

I would now like to introduce the members of the committee who are participating in this meeting: from Manitoba, Senator Patricia Bovey and Senator Raymonde Gagné; from Ontario, Senator Lucie Moncion; from Quebec, one of the committee's Deputy Chairs, Senator Larry Smith, also from Quebec and also a Deputy Chair of the committee, Senator Jean-Guy Dagenais, and, from Quebec as well, Senator Claude Carignan. Senator Percy Mockler may possibly be joining us.

I wish to welcome all of you and the viewers across the country who may be watching.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 7 juin 2021

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures (HE), par vidéoconférence, pour étudier toute question concernant les langues officielles, tel qu'établi à l'article 12-7(3) du Règlement.

**Le sénateur René Cormier** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs et sénatrices, avant de commencer notre séance, j'aimerais rappeler aux sénateurs et aux témoins que vous êtes priés de mettre votre micro en sourdine en tout temps, à moins que le président vous donne la parole.

En cas de difficultés techniques, notamment en matière d'interprétation, veuillez le signaler au président ou au greffier et nous nous efforcerons de résoudre le problème.

Si vous rencontrez d'autres difficultés techniques, veuillez contacter le Centre de services de la DSI en composant le numéro fourni dans la confirmation de réunion.

[*Traduction*]

L'utilisation de plateformes en ligne ne garantit ni la confidentialité des échanges ni l'absence d'écoute clandestine. Tous les participants à une séance de comité doivent en être conscients et éviter autant que possible de divulguer des renseignements sensibles et confidentiels du Sénat. Les participants doivent s'installer dans une zone privée en étant attentifs à leur environnement.

[*Français*]

Nous allons maintenant commencer la portion officielle de notre réunion, conformément à notre ordre de renvoi reçu du Sénat le 30 mars.

Je m'appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et je suis l'actuel président du Comité sénatorial des langues officielles.

J'aimerais maintenant vous présenter les membres du comité qui participent à cette réunion : du Manitoba, la sénatrice Patricia Bovey ainsi que la sénatrice Raymonde Gagné; de l'Ontario, la sénatrice Lucie Moncion; du Québec, un des vice-présidents du comité, le sénateur Larry Smith; du Québec, également vice-président du comité, le sénateur Jean-Guy Dagenais; toujours du Québec, le sénateur Claude Carignan. Le sénateur Percy Mockler pourrait possiblement se joindre à nous.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ainsi qu'aux téléspectateurs de tout le pays qui nous regardent.

Today, we are continuing our study by videoconference of the official languages reform project.

We will be hearing from the Commissioner of Official Languages and from the Minister of Economic Development and Official Languages.

Colleagues, in order to ensure that everyone can ask questions, can I have your agreement to allow five minutes per question, including the answer from our witnesses? It would then be possible for us to go around the table twice and to be more effective as a result.

Do I have your agreement?

Thank you very much.

For our first panel, we are very pleased to welcome the Commissioner of Official Languages, Raymond Théberge, accompanied by members of his staff in the persons of Isabelle Gervais, Assistant Commissioner, Pierre Leduc, Assistant Commissioner, and Pascale Giguère, General Counsel.

Mr. Commissioner, thank you very much to you and your team for joining us this evening. We have familiarized ourselves with your recent annual report, which we have read with interest. Today, we are going to focus our discussion on the reform document published by the Minister of Economic Development and Official Languages.

After your opening remarks, we will move to a period for questions. Colleagues, let me remind you that you can indicate your intention to ask a question by using the “raise hand” function.

Without further ado, Mr. Théberge, the floor is yours.

**Raymond Théberge, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages:** Mr. Chair, honourable members of the Committee, good evening.

Thank you for giving me the opportunity to participate in the study of the official languages reform document.

Although today’s meeting is taking place virtually, I would like to acknowledge that I am speaking to you from Treaty 1 territory, the traditional territory of Anishinabe, Cree, Oji-Cree, Dakota and Dene peoples, and the homeland of the Métis Nation.

On February 19, the federal government released its reform document entitled *English and French: Towards a substantive equality of official languages in Canada*. I carefully analyzed all of the government’s proposals. I am confident that these proposals will reinvigorate efforts to protect and promote our two official languages, while strengthening linguistic duality.

Aujourd’hui, nous poursuivons par vidéoconférence notre étude du projet de la réforme des langues officielles.

Nous entendrons respectivement le commissaire aux langues officielles ainsi que la ministre du Développement économique et des Langues officielles.

Chers collègues, afin de nous assurer que tous puissent poser des questions, puis-je avoir votre accord pour que nous accordions cinq minutes par question, incluant la réponse de nos témoins? Il nous serait ainsi possible d’effectuer deux tours de table et d’être ainsi plus efficaces.

Est-ce que j’ai votre accord?

Je vous remercie beaucoup.

Pour notre premier panel, nous sommes très heureux d’accueillir le commissaire aux langues officielles, M. Raymond Théberge, accompagné de membres de son personnel : la commissaire adjointe, Isabelle Gervais; le commissaire adjoint, Pierre Leduc; l’avocate générale, Me Pascale Giguère.

Merci beaucoup à vous et à votre équipe, monsieur le commissaire, d’être parmi nous ce soir. Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre récent rapport annuel. Aujourd’hui, nous allons concentrer notre discussion sur le document de réforme de la ministre du Développement économique et des Langues officielles.

Après vos remarques d’ouverture, nous procéderons à la période de questions et je vous rappelle, chers collègues, que vous pouvez indiquer votre intention de poser une question en utilisant la fonction « lever la main ».

Monsieur Théberge, sans plus tarder, la parole est à vous.

**Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles :** Monsieur le président, honorables membres du comité, bonjour.

Je vous remercie de me donner l’occasion de participer à l’étude du document de réforme des langues officielles.

Bien que la réunion d’aujourd’hui se déroule sur une plateforme virtuelle, je tiens à souligner que je m’adresse à vous depuis le territoire du Traité n° 1, soit le territoire traditionnel des peuples anishinabé, cri, oji-cri, dakota et déné, ainsi que la patrie de la Nation métisse.

Le 19 février dernier, le gouvernement fédéral a publié son document de réforme intitulé *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*. J’ai analysé attentivement l’ensemble des propositions formulées par le gouvernement. J’ai confiance que celles-ci devraient donner un second souffle aux efforts déployés pour protéger et promouvoir nos deux langues officielles, tout en renforçant la dualité linguistique.

The cornerstone of our language regime, the Official Languages Act, must be reviewed thoroughly to ensure that it is relevant, dynamic and strong, and that it keeps pace with Canadian society.

I am pleased that the government's strategy includes many of the recommendations I made in 2019 regarding the modernization of the Act, as well as those that you identified in your own report on the modernization of the Act. For example, we are giving official language minority communities a place of importance, and we are clarifying the obligations that federal institutions have towards them.

Also, the enhanced powers that the government intends to give to the position of Commissioner of Official Languages would allow me to ensure greater compliance with the Act by federal institutions.

[English]

Since the reform document was released, I have consulted with key organizations that support official language minority communities to gauge their reactions to the government's proposals. Overall, the government's proposals have garnered very positive feedback from the communities. The proposal to codify the principle of substantive equality in the act and the protection of communities are good examples.

I applaud the government's commitment to making the principle of substantive equality central to its reform of the act, so as to foster the development and vitality of our two official-language minority communities, while promoting both official languages in Canada. However, like many other stakeholders, I am very concerned about the addition of certain asymmetrical components to the act, which would put the emphasis on the protection and promotion of French.

While the impact of this new approach is not yet known, I am concerned that these asymmetrical components in the act would undermine the equal status of English and French. Moreover, such an approach is contrary to the principle of substantive equality.

To protect official language communities throughout Canada, I am of the opinion that government must advocate substantive equality rather than legislative asymmetry. It is important to remember that English and French have equal status and rights and that the Official Languages Act is based on these fundamental values, which are enshrined in the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

La pierre angulaire de notre régime linguistique, la Loi sur les langues officielles, doit être revue en profondeur afin qu'elle soit actuelle, dynamique et robuste, et qu'elle évolue au diapason de la société canadienne.

Je suis satisfait que la stratégie du gouvernement reprenne plusieurs des recommandations que j'avais émises en 2019 quant à la modernisation de la loi, de même que celles que vous aviez retenues dans votre propre rapport sur la modernisation de la loi. Par exemple, on accorde une place d'importance aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, et on vient clarifier les obligations que les institutions fédérales ont à leur égard.

Aussi, les pouvoirs renforcés que le gouvernement compte accorder à la fonction de commissaire aux langues officielles me permettraient d'assurer un meilleur respect de la loi par les institutions fédérales.

[Traduction]

Depuis la publication du document de réforme, j'ai consulté des organismes clés qui soutiennent les communautés de langues officielles en situation minoritaire pour recueillir leurs réactions concernant les propositions du gouvernement. Dans l'ensemble, ces propositions ont été très bien accueillies par les communautés concernées. Celles-ci sont notamment favorables à la proposition d'inscrire dans la loi les principes d'égalité réelle entre les deux langues officielles et de protection des droits des communautés minoritaires.

Je salue d'ailleurs l'engagement du gouvernement à faire du principe de l'égalité réelle l'élément central de sa refonte de la loi, de façon à favoriser le plein épanouissement de nos deux communautés de langue officielle en situation minoritaire, tout en faisant la promotion des deux langues officielles au Canada. Je partage toutefois les importantes préoccupations exprimées par plusieurs concernant l'ajout de certaines composantes asymétriques à la loi dans le but de mettre davantage l'accent sur la protection et la promotion du français.

Bien que l'incidence de cette nouvelle approche ne soit pas encore connue, je crains fort que ces éléments asymétriques ajoutés à la loi viennent miner le statut égal conféré à l'anglais et au français. En outre, une telle approche va à l'encontre du principe de l'égalité réelle.

Pour protéger les communautés de langues officielles partout au Canada, je suis d'avis que le gouvernement doit préconiser l'égalité réelle, plutôt que l'asymétrie législative. Il est important de rappeler que le français et l'anglais jouissent d'un statut et de droits égaux, et que la Loi sur les langues officielles repose sur ces valeurs fondamentales, qui sont d'ailleurs inscrites dans la Charte canadienne des droits et libertés.

*[Translation]*

English and French face different circumstances and challenges in different parts of the country. Across Canada, French is a minority language, while in Quebec and Nunavut, English is a minority official language. Our support for both official languages and communities must take into account these different realities from coast to coast.

Moreover, the principle of substantive equality already dictates that federal institutions must consider the distinct circumstances and specific needs of official language minority communities in different regions of the country. Thus, specific protections for one of the two official languages or one of the communities in question should be reflected in the application of the Act or in other instruments, rather than in the Act itself.

The Act can and should be implemented differently in different parts of the country, where necessary and appropriate. After all, the Act is — and must remain — a law of equality for all Canadians.

Finally, some of the recommendations that I made in 2019 and that you included in your own report are not reflected in the reform document. Nonetheless, they deserve to be considered by the government when drafting the bill, especially with respect to Part IV of the Act which, as you know, deals with Communications with and Services to Canadians. I am thinking, among other things, of the obligations of federal institutions that deal with both the travelling public and the general public.

*[English]*

The government could also review the concept of communications in the era of new technologies in order to make the act technology-neutral.

I had also recommended that administrative monetary penalties be imposed on federal institutions that do not comply with official languages obligations. These measures have proven their worth and could fit perfectly into the gradation of power advocated in the reform document.

I had previously recommended that regulations be made regarding the language-of-work rights under Part V of the act in order to ensure that they are consistent with the communications and service delivery requirements in Part IV.

This issue is even more important now that the federal government is planning to introduce new obligations for federally regulated private businesses in Quebec and elsewhere

*[Français]*

Le français et l'anglais font face à des circonstances et à des défis différents selon les régions du pays. Dans l'ensemble du Canada, le français est minoritaire, alors qu'au Québec et au Nunavut, l'anglais est une langue officielle minoritaire. Notre soutien aux deux langues officielles et aux communautés doit nécessairement tenir compte de ces diverses réalités à l'échelle du pays.

De plus, le principe de l'égalité réelle dicte déjà que les institutions fédérales doivent considérer les circonstances distinctes et les besoins particuliers des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les différentes régions du pays. Ainsi, la protection particulière de l'une des deux langues officielles ou de l'une des communautés devrait se traduire dans l'application de la loi ou dans d'autres instruments, plutôt que dans la loi même.

En effet, la loi peut et devrait être mise en œuvre différemment, dans les différentes parties du pays, lorsque c'est nécessaire et approprié. Après tout, la loi est — et doit demeurer — une loi qui défend l'égalité et qui s'adresse à l'ensemble de la population canadienne.

Enfin, certaines des recommandations que j'ai faites en 2019 et que vous avez retenues dans votre propre rapport ne se trouvent pas dans le document de réforme. Elles mériteraient toutefois d'être considérées par le gouvernement lors de la rédaction du projet de loi, surtout en ce qui a trait à la partie IV de la loi qui, comme vous le savez, encadre les communications avec le public et la prestation de services. Je pense, entre autres, aux obligations des institutions fédérales qui traitent tant avec le public voyageur qu'avec le grand public.

*[Traduction]*

Le gouvernement pourrait également revoir la notion des communications à l'ère des nouvelles technologies afin de rendre la loi technologiquement neutre.

J'avais de plus recommandé que des sanctions administratives pécuniaires soient imposées aux institutions fédérales qui ne respectent pas leurs obligations en matière de langues officielles. Ces mesures ont fait leurs preuves et pourraient s'inscrire parfaitement dans la gradation de pouvoirs préconisée dans le document de réforme.

Enfin, j'avais aussi recommandé l'adoption d'un règlement régissant les droits en matière de langue de travail en vertu de la partie V de la loi afin d'assurer une cohérence avec les obligations établies dans la partie IV en ce qui a trait aux communications et à la prestation de services à la population.

Cet élément est d'autant plus important maintenant que le gouvernement envisage de créer une nouvelle série d'obligations pour les entreprises privées de compétence fédérale au Québec et

in Canada where there is a strong francophone presence. These are priority issues that the government must take into consideration in order to ensure that our long-awaited bill meets the expectations and needs of all Canadians.

In closing, I encourage you to read my 2020-21 annual report, which I tabled in Parliament this week. The report contains recommendations to the federal government for making long-term progress on official languages, particularly within the public service. Thank you for your attention. I am ready to answer any questions you may have in the official language of your choice. Thank you.

[*Translation*]

**The Chair:** Thank you very much for your statement, Commissioner. We will now move to the time for questions.

Colleagues, let me remind you to use the “raise hand” function to indicate your intention to ask a question. I also remind you that you have five minutes for the questions and the answers. I would also ask the Commissioner to be so kind as to answer the questions concisely.

**Senator Smith:** Good evening, Commissioner. I will try to communicate in both official languages.

One of the recommendations in the report that this committee published in June 2019 was to establish an official languages tribunal, independent of the office of the Commissioner and based on the model of the Canadian Human Rights Tribunal. We also proposed that the Commissioner’s ombudsman role be strengthened.

[*English*]

Although the document we are discussing suggests to “Strengthen the powers of the Commissioner of Official Languages,” there is no mention of clearly defining the ombudsman role from the policing role within the commissioner’s responsibilities.

[*Translation*]

Commissioner, do you believe that the government has achieved its objective in the policy document when it mentions strengthening the responsibilities of the Commissioner and providing appropriate tools, both legal and administrative, to the office in order to settle public complaints?

**Mr. Thériège:** Thank you for the question. The proposed reform document, I believe, defines certain new powers for the Commissioner. These include entering into binding agreements and issuing orders. Those powers would be added to the Commissioner’s toolbox, which currently contains the power to recommend and investigate.

dans les autres endroits au Canada où il y a une forte présence francophone. Ce sont là des enjeux prioritaires que le gouvernement doit prendre en considération afin que le projet de loi que nous attendons tous depuis si longtemps réponde bien aux besoins de l’ensemble de la population canadienne.

En terminant, je vous encourage à lire mon rapport annuel de 2020-2021 que j’ai déposé au Parlement la semaine dernière. Il contient des recommandations au gouvernement fédéral afin que nous puissions réaliser des progrès à long terme en matière de langues officielles, notamment au sein de la fonction publique. Je vous remercie de votre attention. Je suis prêt à répondre à vos questions dans la langue officielle de votre choix. Merci.

[*Français*]

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur le commissaire, de votre déclaration. Nous allons maintenant passer à la période des questions.

Chers collègues, je vous rappelle d’utiliser la fonction « lever la main » pour indiquer votre intention de poser une question. Je vous rappelle que vous avez cinq minutes pour les questions et réponses. Je remercie également le commissaire de répondre succinctement aux questions.

**Le sénateur Smith :** Bonjour, monsieur le commissaire. Je vais essayer de communiquer dans les deux langues officielles.

Dans le rapport publié par ce comité en juin 2019, une des recommandations était de créer un tribunal des langues officielles indépendant du bureau du commissaire, fondé sur le modèle du Tribunal canadien des droits de la personne. On proposait également de renforcer le rôle d’ombudsman du commissaire.

[*Traduction*]

Bien qu’il soit recommandé dans le document de « renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles », il n’y est aucunement question d’établir une distinction claire entre son rôle d’ombudsman et ses responsabilités liées à l’application de la loi.

[*Français*]

Monsieur le commissaire, croyez-vous que le gouvernement a atteint son objectif dans le document politique quand il est question de renforcer les responsabilités du commissaire et de fournir les outils appropriés, tant judiciaires qu’administratifs, à son bureau afin de régler les plaintes du public?

**M. Thériège :** Merci de la question. Dans le document de réforme proposé, je crois qu’on définit certains nouveaux pouvoirs pour le commissaire, notamment la possibilité de conclure des ententes exécutoires et d’établir des ordonnances. Ces pouvoirs s’ajouteraient à la boîte à outils du commissaire

It mentions adding gradations of powers. The reform document contains proposals that make improvements. There had also been discussion of the possibility of imposing administrative monetary penalties. However, that proposal has not so far been adopted by lawmakers. It will be interesting to see whether those proposals find a place in the bill, thereby giving the Commissioner more tools so that he is better able to do his job.

It is certainly a clear improvement over what currently exists. As I said previously, the Commissioner has considerable power to investigate and recommend.

**Senator Smith:** Thank you, Mr. Commissioner. I will yield my speaking time to my other colleagues.

**Senator Dagenais:** Mr. Commissioner, is the substantive equality of English and French that Minister Joly talks about achievable, or is it in the realm of political utopia? After all, we know that the equality exists in the Constitution. As I understand your presentation, you state that the country's two official languages could be different, depending on where one is in Canada.

**Mr. Théberge:** When we say substantive equality, we are referring to the status and the rights of French and English. In the Canadian Charter of Rights and Freedoms, English and French have the same status and the same rights. So the Official Languages Act, which flows almost constitutionally from the Charter, must ensure that both official languages are equally recognized.

The major distinction is that the Act applies across the country but the definition of substantive equality, which is based on Supreme Court case law, does not mean that the same approaches, the same programs, and the same policies are used everywhere. It must be seen as a stair to be climbed. Whatever means are necessary must be used to support one group in relation to another, or one language in relation to the other, for that substantive equality to be achieved. The application is asymmetric.

In reality, in the trenches, we see that it is already happening. Agreements between the various provinces and the federal government are different. To really achieve substantive equality, we must recognize that it does not mean the same thing for everyone. We must give ourselves the tools and the means we need to ensure that both official languages eventually reach a level of equality and that Canadians receive services of the same quality in the official language of their choice.

**Senator Dagenais:** Thank you, Commissioner. I will yield my speaking time to my colleagues.

qui, à l'heure actuelle, dispose d'un pouvoir de recommandation et d'enquête.

Ici, on parle de gradation de pouvoirs. Le document de réforme contient des propositions qui apportent des améliorations. On avait aussi parlé de la possibilité d'imposer des sanctions administratives pécuniaires. Par contre, cette proposition n'a pas été retenue jusqu'à maintenant par le législateur. Il serait intéressant de voir si on peut retrouver ces propositions dans le projet de loi pour donner plus d'outils au commissaire afin qu'il soit en mesure de mieux faire son travail.

C'est certainement une nette amélioration par rapport à ce qui existe déjà. Comme je l'ai déjà dit, le commissaire a beaucoup de pouvoirs en matière d'enquêtes et de recommandations.

**Le sénateur Smith :** Merci, monsieur le commissaire. Je vais laisser mon temps de parole à mes autres collègues.

**Le sénateur Dagenais :** Monsieur le commissaire, l'égalité réelle de l'anglais et du français, dont parle la ministre Joly, est-elle réalisable ou cela relève-t-il de l'utopie politique, puisqu'on sait que l'égalité existe dans la Constitution? Dans votre présentation, si j'ai bien compris, vous affirmez que les deux langues officielles du pays pourraient être différentes, selon l'endroit où l'on se trouve au Canada.

**M. Théberge :** Lorsqu'on parle d'égalité réelle, on réfère aux statuts et aux droits liés au français et à l'anglais. Dans la Charte canadienne des droits et libertés, l'anglais et le français ont le même statut et les mêmes droits. Donc, la Loi sur les langues officielles, qui découle, de manière quasi constitutionnelle, de la Charte, doit s'assurer que les deux langues officielles sont reconnues de façon égale.

La distinction importante à faire, c'est que la loi s'applique à l'échelle du pays, mais la définition du concept d'égalité réelle, qui s'appuie sur la jurisprudence à la Cour suprême, ne veut pas dire qu'on utilise les mêmes approches, les mêmes programmes et les mêmes politiques partout. Il faut voir cela comme une marche à grimper. On doit utiliser les moyens nécessaires pour favoriser un groupe par rapport à l'autre ou une langue par rapport à l'autre pour atteindre cette égalité réelle; c'est l'application asymétrique.

Dans les faits, sur le terrain, on constate que c'est ce qui se passe déjà. Les ententes entre les diverses provinces et le gouvernement fédéral sont différentes. Pour véritablement atteindre une égalité réelle, il faut reconnaître que cela ne signifie pas la même chose pour tout le monde. On doit se donner les outils et les moyens nécessaires pour s'assurer que les deux langues officielles atteignent éventuellement un niveau d'égalité et que les Canadiens reçoivent des services de même qualité dans la langue officielle de leur choix.

**Le sénateur Dagenais :** Merci, monsieur le commissaire. Je vais laisser mon temps de parole à mes collègues.

**Senator Gagné:** Welcome, Mr. Commissioner. I had the opportunity to go through your annual report in which you report on the situation with the agreements in education, and on the lack of transparency in provinces and territories as to the use of federal investments.

Do you believe that the planned reform goes far enough to include federal, provincial and territorial agreements under the act? You also mentioned the underfunding crisis at the Campus Saint-Jean and its effect on the French-speaking community in Alberta. Do any points in the reform plan offer any glimmer of hope to the students at the Campus Saint-Jean and in the community that was caught off guard?

**Mr. Thériège:** In terms of accountability, you see those points in the administrative component of the document. In my opinion, we don't find accountability matters in the legislative component. Actually, everything proposed in the administrative component is already achievable, if we want to move forward with those proposals.

It is important to find out whether we can include this concept of accountability in Part VII of the Act, which deals with the development of communities. There could perhaps be a mechanism to better understand where funds for education, or for other areas, go. Currently, the approach to this is administrative.

As for the second question, about the Campus Saint-Jean and all of our francophone post-secondary institutions in minority situations, certainly, they very often have no stable and predictable funding. The pandemic shone a light on that situation.

The document talks about science, research, and the educational continuum. Clearly, the document has to contain a number of points like a government-wide plan for official languages, where we would specifically determine the post-secondary institutions and the resources we need. Currently, the government has allocated money in the budget.

However, the issue is how that can be included permanently. That is to say, can we get around asking the same government for adequate funding each and every year? I certainly see a positive side: I feel that the importance of post-secondary teaching has been recognized. The importance of an educational continuum has been recognized.

In Part VII, for example, we could even include the federal institutions that play a specific role with the communities, such as Canadian Heritage, Statistics Canada, Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC) and the research funding

**La sénatrice Gagné :** Bienvenue, monsieur le commissaire. J'ai eu la chance de parcourir votre rapport annuel dans lequel vous faites état de la situation concernant les ententes en éducation, du manque de transparence des provinces et des territoires quant à l'utilisation des investissements fédéraux.

Croyez-vous que le projet de réforme va suffisamment loin pour encadrer les ententes fédérales, provinciales et territoriales dans la loi? Vous avez également mentionné la crise du sous-financement du Campus Saint-Jean et son effet sur la communauté d'expression française de l'Alberta. Y a-t-il des éléments dans le plan de réforme qui offriraient une lueur d'espoir aux étudiants du Campus Saint-Jean et à la communauté qui sont pris au dépourvu?

**M. Thériège :** En ce qui a trait à la reddition de comptes, ce que l'on constate dans le document, c'est qu'il existe des éléments qui relèvent du volet administratif. À mon avis, on ne trouve pas d'éléments de reddition de comptes dans le volet législatif. De fait, tout ce qui est proposé dans le volet administratif est déjà réalisable, si on veut aller de l'avant avec ces propositions.

Il serait important de savoir si on peut inclure ce concept de reddition de comptes dans la partie VII de la loi, qui touche le développement des communautés. On pourrait peut-être mettre en place un mécanisme pour mieux comprendre où vont les fonds en matière d'éducation ou dans d'autres domaines. Actuellement, il s'agit d'une approche administrative.

Pour ce qui est de la deuxième question, qui concerne le Campus Saint-Jean et l'ensemble de nos établissements postsecondaires francophones en milieu minoritaire, il est certain que ceux-ci ne disposent pas, bien souvent, d'un financement stable et prévisible. La pandémie a jeté un éclairage sur cette situation.

Dans le document, on parle de science, de recherche, du continuum en éducation. Manifestement, ce document doit comprendre certains éléments, comme un plan pangouvernemental des langues officielles, où on déterminerait précisément les établissements postsecondaires et les ressources nécessaires. À l'heure actuelle, le gouvernement a proposé des sommes dans le budget.

Cependant, l'enjeu réside dans la manière dont on peut intégrer cela de façon permanente, c'est-à-dire éviter, chaque année, de demander au même gouvernement un financement adéquat. Je pense qu'il y a certainement un côté positif : je pense que l'on reconnaît l'importance de l'enseignement postsecondaire. On reconnaît l'importance du continuum en éducation.

Dans la partie VII, par exemple, on pourrait même inscrire les institutions fédérales qui jouent un rôle particulier par rapport aux communautés, telles que Patrimoine canadien, Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et

agencies, to make sure that programs are developed through the lens of the official languages.

**Senator Gagné:** One feature that the document does not mention is the remedial nature of language rights and the constitutional status of the act. Would you be able to provide any comments on whether it might be important to include in the preamble the requirement for remediation inherent in section 16(1) of the Charter in attaining an equality of legal status and privilege for the two languages?

**Mr. Thériège:** Yes, in fact, in the document we had proposed, we mentioned the substantive equality of the remedial nature of language rights and the quasi-constitutional nature of the Official Languages Act. Remediation is not a right in itself, it's a standard of interpretation.

If those points were in the preamble, it would allow a much wider and more liberal interpretation of the definition of language rights. It would broaden the possibilities. It's certainly something we proposed, but it does not seem to have been adopted so far.

**Senator Gagné:** Thank you.

**Senator Bovey:** Welcome to the committee, Mr. Thériège, and thank you for your comments.

[*English*]

I'm going to ask my questions in English, if I may, just to make sure we are really equal in this committee.

Commissioner, I certainly applaud the work that you are doing, honour the fact that we are a bilingual country and wish all our provinces were bilingual as well. I want to turn to another aspect of the minister's report and that is the status of Indigenous languages, which are recognized in the report, but, of course, French and English are constituted as our two official languages.

Could you give us some thoughts as to how you feel the federal government will be able to both modernize the act itself, respect the goals for bilingual judges, yet reflect the recognition of Indigenous languages and advancement or appointment of Indigenous judges and lawyers to the courts?

**Mr. Thériège:** Thank you. The question of appointing Indigenous judges to the courts is not a new one. What we have to keep in mind is that when we talk about diversity in the courts, we also have to be mindful of the fact that diversity exists across

les conseils subventionnaires en recherche, pour assurer la présence d'une lentille des langues officielles dans l'élaboration des programmes.

**La sénatrice Gagné :** Il y a une dimension que le document déposé ne mentionne pas, soit le fait de reconnaître le caractère réparateur des droits linguistiques et le statut constitutionnel de la loi. Seriez-vous en mesure de fournir des commentaires pour indiquer si, dans le préambule, il ne serait pas important d'inclure l'obligation de réparation inhérente à l'article 16(1) de la Charte, en vue d'atteindre l'égalité de statut de droit et le privilège des deux langues?

**M. Thériège :** En fait, dans le document que nous avons proposé, il était question de l'égalité réelle du caractère réparateur des droits linguistiques et de la nature quasi constitutionnelle de la Loi sur les langues officielles. Le caractère réparateur n'est pas un droit en soi, mais plutôt une norme d'interprétation.

Si ces éléments figurent au préambule, cela permettra une interprétation beaucoup plus large et libérale de la définition des droits linguistiques. Cela élargira la possibilité. C'est effectivement ce que nous avons proposé, mais d'après moi, ces éléments n'ont pas été retenus jusqu'à présent.

**La sénatrice Gagné :** Merci.

**La sénatrice Bovey :** Monsieur Thériège, bienvenue au comité et merci pour vos commentaires.

[*Traduction*]

Je vais poser mes questions dans ma langue maternelle, simplement pour nous assurer qu'il y a vraiment égalité réelle au sein de ce comité.

Monsieur le commissaire, il est bien certain que je vous félicite du travail que vous accomplissez, que je me réjouis du fait que nous vivons dans un pays bilingue et que je souhaiterais que toutes nos provinces soient également bilingues. Je veux m'intéresser à un autre aspect du rapport de la ministre en vous parlant de la situation des langues autochtones, lesquelles sont reconnues dans ce rapport même si, bien évidemment, l'anglais et le français demeurent nos langues officielles.

Pourriez-vous nous dire comment à votre avis le gouvernement fédéral pourra mener à bien son exercice de modernisation de la loi en atteignant notamment les objectifs établis pour la nomination de juges bilingues, tout en reconnaissant l'importance des langues autochtones et la nécessité de permettre la nomination ou la promotion de juges et d'avocats autochtones au sein de nos instances judiciaires?

**M. Thériège :** Merci. Ce n'est pas d'hier que l'on s'intéresse à la question de la nomination de juges autochtones. Il y a une chose qu'il faut garder à l'esprit. Dans notre quête d'une plus grande diversité au sein de notre magistrature, il nous faut être

the country in both linguistic communities. We can find Indigenous judges or lawyers who are francophones or anglophones who speak French. I think we are limiting the search for candidates.

I also want to move back to the question of Indigenous languages. The Official Languages Act has never been an obstacle to the development of other languages. In section 83, we are specifically talking about Indigenous languages.

There is another legislative instrument to promote and revitalize Indigenous languages and that is the Indigenous Languages Act. We will be naming shortly a commissioner and a number of directors to be responsible for preserving, promoting and revitalizing Indigenous languages across the country. Obviously, these are our first languages of the country, but I do think that it's all part of the reconciliation process we are going through right now and how we can best deal with this.

This is not new. I was asked that question three years ago during my confirmation hearing. Since then, we have had one Supreme Court appointment, and one is in the offing. I think we have the diversity out there to be able to meet the diversity goals of the Supreme Court. That is what we want to do.

**Senator Bovey:** I appreciate what you're saying and certainly understand that, but are you saying that First Nations diversity appointments to the courts will need to be bilingual in English and French as well, so they will be coming to the courts with three or more languages?

**Mr. Thériège:** I am of the opinion that official languages should always be respected at the Supreme Court of Canada. I think everyone should be heard in his or her official language of his or her choice and be understood. That's a principle I have been promoting since my nomination. It's part of who we are as a country. Again, it does not prevent naming judges, be they Indigenous or racialized minorities. There are candidates around, if we so wish.

Also, the environment is changing. Diversity is becoming more common. As people say, diversity is our strength. If we reach out, there are appropriate candidates who can be found.

**Senator Bovey:** Thank you for that. Many of our constitutional documents are not yet in French. I wonder what your thoughts are on that reality and if you have a timeline as to when we may see those key documents in each of our official languages.

bien conscients que cette diversité existe d'ores et déjà dans nos deux communautés linguistiques partout au pays. Nous pouvons ainsi trouver des juges ou des avocats autochtones qui sont francophones ou qui sont anglophones et parlent le français. Je crois que nous ne ratissons pas suffisamment large dans notre recherche de candidats.

Je veux aussi revenir à la question des langues autochtones. La Loi sur les langues officielles n'a jamais entravé l'épanouissement d'autres langues. À l'article 83, il est expressément fait référence aux langues autochtones.

Il existe un autre outil législatif pour la promotion et la revitalisation des langues autochtones, et je parle bien sûr de la Loi sur les langues autochtones. Nous allons nommer sous peu un commissaire et des directeurs qui seront chargés de la préservation, de la promotion et de la revitalisation des langues autochtones dans toutes les régions du Canada. Ce sont bien évidemment les premières langues qui ont été utilisées dans notre pays, et j'estime que cet exercice s'inscrit parfaitement dans le processus de réconciliation en cours.

Ce n'est pas un nouvel enjeu. On m'a posé la question il y a trois ans lors de mon audience d'approbation. Depuis lors, nous avons eu une nomination à la Cour suprême, et il y en a une autre qui s'en vient. Je pense que nous bénéficions d'une diversité suffisante au Canada pour pouvoir atteindre les objectifs de la Cour suprême en la matière. C'est exactement ce que nous voulons faire.

**La sénatrice Bovey :** Je vous remercie et je comprends bien où vous voulez en venir, mais êtes-vous en train de nous dire que les Autochtones qui seront nommés aux fins de la diversité de nos tribunaux devront également maîtriser l'anglais et le français, c'est-à-dire qu'ils vont pouvoir utiliser trois langues ou plus dans le cadre de leur travail?

**M. Thériège :** Je suis d'avis que nos langues officielles devraient toujours être respectées à la Cour suprême du Canada. Je pense que chacun devrait pouvoir être entendu et compris en s'exprimant dans la langue officielle de son choix. C'est un principe que je défends depuis que j'ai été nommé à ce poste. C'est au cœur même de l'identité de notre pays. Je rappelle que cela n'empêche aucunement la nomination de juges autochtones ou racisés. Il existe bel et bien au sein de ces groupes des candidats qui maîtrisent également nos deux langues officielles.

Il y a aussi le fait que la conjoncture est en pleine évolution. La diversité est plus répandue que jamais. Les gens disent souvent que la diversité est notre force. Il nous suffit de bien regarder pour trouver des candidats qualifiés.

**La sénatrice Bovey :** Merci pour cette réponse. Par ailleurs, bon nombre de nos documents constitutionnels n'existent pas en version française. Je ne sais pas ce que vous pensez de cet état de fait et si vous avez en tête un échéancier quant au moment où ces

**Mr. Thériault:** The timeline is in the hands of the Minister of Justice and the Attorneys General across the country. In order to do that, we have to bring the provinces around the table so that they can agree.

This is constitutional in nature and, in the past, we have written to the Minister of Justice to try to get a handle on where it's going. I believe there was one initiative in the 1990s and nothing much since then. In Canada, to be honest, when we start talking about our Constitution, people get a little jumpy.

The work still has to be done. It is up to the federal government to bring people around the table from the other provinces and territories to do this.

[*Translation*]

**Senator Bovey:** Thank you very much.

**Senator Moncion:** Good evening and welcome to the committee, Mr. Thériault. In your statements in May, you mentioned that you share a concern expressed by the English-speaking community in Quebec, who feels that the addition of asymmetric components in the act would undermine the equal status of English and French. You mentioned this a little earlier.

You are recommending that the government emphasize substantive equality rather than legislative asymmetry in order to protect official language minority communities. In addition, you indicate that it would allow your office to intervene, if required, to maintain the delicate balance between our two official languages.

First, could you tell us how you are going to be able to intervene to maintain that delicate balance? Second, I would like to know what francophones think of that asymmetry you comment on.

**Mr. Thériault:** In my meetings with representatives of both communities, I noticed a certain division with respect to the concept of legislative asymmetry. But I go back to what I said before. The Official Languages Act flows right from the Canadian Charter of Rights and Freedoms, which recognizes the equal status and the equal rights of French and English.

When that is translated into the Official Languages Act, it is important to ensure that the status of both languages is equal. However, when we apply the act, we can certainly apply it asymmetrically — as we do now — to recognize the different realities of the regions, such as New Brunswick in relation to Nunavut or Manitoba, for example. It is important to recognize those differences if we want to achieve this substantive equality.

documents importants pourront être accessibles dans nos deux langues officielles.

**M. Thériault :** C'est un échéancier qui relève en fait du ministre de la Justice et des procureurs généraux de tout le pays. Pour que cela puisse se faire, il faut réunir toutes les provinces pour obtenir leur accord.

C'est un enjeu constitutionnel qui nous a amenés à écrire au ministre de la Justice pour essayer de savoir de quoi il en retourne exactement. Je crois qu'il y a eu une initiative en ce sens dans les années 1990, mais guère d'action dans ce dossier depuis. Pour dire les choses bien franchement, lorsqu'on commence à discuter de notre Constitution canadienne, les gens deviennent un peu frileux.

Cela reste donc encore à faire. Il incombe au gouvernement fédéral de mobiliser les provinces et les territoires en ce sens.

[*Français*]

**La sénatrice Bovey :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Moncion :** Bonjour, monsieur Thériault, et bienvenue au comité. Dans votre déclaration du mois de mai, vous avez mentionné que vous partagiez une préoccupation de la communauté d'expression anglaise du Québec, qui craint que l'ajout de composantes asymétriques dans la loi ne mine le statut égal de l'anglais et du français. Vous en avez parlé un peu plus tôt.

Vous recommandez que le gouvernement mette l'accent sur l'égalité réelle plutôt que sur l'asymétrie législative afin de protéger les communautés linguistiques en situation minoritaire. De plus, vous indiquez que cela permettra au commissariat d'intervenir, au besoin, pour conserver le précieux équilibre entre nos deux langues officielles.

D'une part, pourriez-vous nous indiquer comment vous allez pouvoir intervenir pour conserver ce précieux équilibre? D'autre part, j'aimerais savoir ce que les francophones pensent de cette asymétrie par rapport à votre commentaire.

**M. Thériault :** Lors de mes rencontres avec les représentants des deux communautés, j'ai constaté une certaine division par rapport au concept de l'asymétrie législative; mais je reviens à ce que je disais tantôt. La Loi sur les langues officielles découle de la Charte canadienne des droits et libertés où l'on reconnaît le statut égal et les droits égaux du français et de l'anglais.

Lorsqu'on traduit cela dans la Loi sur les langues officielles, c'est important de s'assurer que le statut des deux langues est égal. Par contre, pour ce qui est de l'application de la loi, on peut certainement — on le fait déjà — avoir une application asymétrique de la loi pour reconnaître les différentes réalités des régions, par exemple, le Nouveau-Brunswick par rapport au Nunavut ou par rapport au Manitoba. C'est important de

The English-speaking community in Quebec also has its challenges with the official languages — not necessarily the same challenges as French-speaking communities in minority situations, but challenges nonetheless — in areas such as employment, workforce access, and so on. If we adopt asymmetric measures, we can certainly develop programs and policies to help communities right where they are located, to make sure that they have a path towards substantive equality. The concept is subtle and basic at the same time. You might have to deal with a legal challenge if you adopt asymmetric legislation because it does not reflect the status of both official languages, a fundamental aspect of the act and the Constitution of Canada.

**Senator Moncion:** Could you tell me how you could become involved in order to preserve that delicate balance?

**Mr. Théberge:** Using the example of the federal government, it is important to ensure that, when programs are developed, they use this official languages lens. It is important to ensure that programs developed for French-speaking communities in minority situations meet their needs. The same goes for the needs of the English-speaking community in Quebec. It is also important that such programs and policies are overseen to ensure that they do meet the needs of those communities when they are implemented.

**Senator Moncion:** However, with no power to impose sanctions, you are very limited in what you can do and in the scope of the changes that you can propose.

**Mr. Théberge:** The commissioner does not only have a role to protect and to be an ombudsman. There is also a role to promote. It is important to promote both official languages and their duality. I talked about linguistic duality when I began. It is also important to remember that linguistic duality implies official language minority communities that are strong. Without those communities, the concept of duality does not exist.

I also have a role to promote, a response role that I can use with provinces and departments. I have both roles: to promote and to protect. Sometimes, I am also the spokesman, the advocate, for a community to the federal government. Various approaches can be used, but at the end of the day, if we want to ensure, maintain and preserve linguistic duality, we must maintain the equal status of both official languages.

**Senator Moncion:** Thank you.

**Senator Carignan:** Good evening, Mr. Théberge.

reconnaître ces différences, si l'on veut atteindre cette égalité réelle.

Pour ce qui est de la communauté d'expression anglaise du Québec, elle aussi a ses défis relativement aux langues officielles — pas nécessairement les mêmes défis que les communautés francophones en milieu minoritaire, mais quand même des défis — en matière d'emploi, d'accès au marché du travail, etc. Si on prend des mesures asymétriques, on peut certainement développer des programmes et des politiques pour aider les communautés là où elles sont, pour s'assurer qu'elles peuvent progresser vers l'égalité réelle. C'est un concept qui est à la fois subtil et fondamental. On pourrait être aux prises avec un recours judiciaire si l'on inclut la législation asymétrique, parce que cela ne respecte pas le statut des deux langues officielles et c'est un aspect fondamental de la loi et de la Constitution du Canada.

**La sénatrice Moncion :** Pourriez-vous me dire comment vous pourriez intervenir pour conserver ce précieux équilibre?

**M. Théberge :** Lorsqu'il s'agit, par exemple, du gouvernement fédéral, lorsqu'on développe des programmes, c'est important de s'assurer que ceux-ci utilisent cette lentille des langues officielles. Il faut s'assurer que les programmes élaborés pour les communautés francophones en situation minoritaire sont conformes à leurs besoins, et il en va de même pour ce qui est des besoins de la communauté d'expression anglaise du Québec. Il s'agit d'assurer une surveillance de la mise en œuvre des programmes et des politiques qui ont été élaborés en fonction des besoins de ces communautés.

**La sénatrice Moncion :** Toutefois, n'ayant pas les pouvoirs de sanction, vous êtes très limité dans ce que vous pouvez faire et la portée des changements que vous pouvez proposer.

**M. Théberge :** L'un des rôles du commissaire est non seulement le volet protection et le volet ombudsman, mais aussi le volet promotion. C'est important de faire la promotion des deux langues officielles, de la dualité. C'est important aussi de se rappeler — au début, j'ai parlé de la dualité linguistique — que la dualité linguistique sous-entend les communautés de langue officielle en situation minoritaire qui sont fortes. Sans ces communautés, le concept de dualité n'existe pas.

J'ai aussi un rôle de promotion, un rôle d'intervention que je tiens auprès des provinces et des ministres. Il y a les deux : le côté promotion et le côté protection. Il s'agit aussi, parfois, d'être le porte-parole ou l'intervenant d'une communauté auprès du gouvernement fédéral. On peut utiliser différentes approches, mais tout compte fait, si on veut assurer, maintenir et préserver la dualité linguistique, on doit maintenir le statut d'égalité des deux langues officielles.

**La sénatrice Moncion :** Merci.

**Le sénateur Carignan :** Monsieur Théberge, bonjour.

I wanted to hear your comments, because it seems to me that this goes far beyond the equal status of both official languages that we always hear about. It seems to me that we do not hear about culture, even in the government apparatus. I filed a complaint, that your organization took up, about a media briefing on the report that was supposed to serve as a basis for Bill C-10. The discussions were not translated. In the report on your investigation, you stated that there even was no process to provide translation. At Canadian Heritage, there is no process to ensure that a press conference is held in both official languages — at Canadian Heritage, for goodness sake!

Don't you find that to be sloppy and indifferent? In other words, we are listened to when we are there, but, as soon as we turn away, everyone goes back to their old habits and we become second-class citizens again.

**Mr. Théberge:** In this year's annual report, we painted a picture of what is happening in the public service in terms of official languages. This included emergency situations and their impact on official languages, because it was clearly observed that no mechanisms are in place in order to communicate with Canada's francophones. In our study on linguistic insecurity, we noticed how difficult it is for francophones — or for anyone who wants to use French as a second language — to use French in the workplace. In addition, when we looked at the issue of section 91, we noticed the extent to which no objective evaluation of the language requirements of positions is being done.

Is what we observed a step backwards? I feel that, if it is not a step backwards, it is certainly no step forward. It is still astonishing that, after 50 years, we must still, even today, report that, in emergency situations, Canadians are actually unable to receive messages in the official language of their choice. You know that, if you send a message, an Amber alert, in both official languages, you reach 98% of Canadians.

There are major shortcomings and that is a function of the governance of the official languages in the federal apparatus. Everyone needs to know who is responsible for official languages in the federal government. Which minister? Is it one minister or more than one minister? Have senior officials appropriated the official languages unto themselves? Those are important questions and, sometimes, they make me wonder about the will. Yes, even today, there are major shortcomings in terms of official languages in the federal public service.

**Senator Carignan:** If you were the Minister of Official Languages tomorrow, what would you do? What would be your priority?

Je voulais entendre vos commentaires, parce qu'il me semble que cela va beaucoup plus loin que le statut d'égalité des deux langues officielles, dont on entend toujours parler. Or, il me semble que la culture n'est pas présente, même dans l'appareil gouvernemental. J'ai fait une plainte, que votre organisme a accueillie, au sujet d'un point de presse sur le rapport qui devait servir de fondement au projet de loi C-10. Il n'y avait aucune traduction des échanges. Dans votre rapport d'enquête, vous avez même indiqué qu'il n'y avait même pas de processus pour s'assurer de la traduction. À Patrimoine canadien, il n'y a même pas de processus pour s'assurer que la conférence de presse se tiendra dans les deux langues officielles — à Patrimoine canadien, je le répète!

Vous ne trouvez pas qu'il y a un laisser-aller et une nonchalance? Autrement dit, on nous écoute quand on est là, mais dès qu'on se tourne le dos, tout le monde revient à ses vieilles habitudes et on devient des citoyens de seconde classe.

**M. Théberge :** Cette année, dans le rapport annuel, on a fait un portrait de ce qui se passe dans la fonction publique en ce qui a trait aux langues officielles, entre autres sur le plan des situations d'urgence et de leur impact sur les langues officielles, car on a carrément constaté qu'on n'avait pas les mécanismes en place pour communiquer avec les francophones du Canada. On a remarqué, dans notre étude sur l'insécurité linguistique, à quel point il est difficile pour un francophone — ou quiconque veut utiliser le français comme langue seconde — d'utiliser le français en milieu de travail. Aussi, lorsqu'on a étudié la question de l'article 91, on a remarqué jusqu'à quel point on ne faisait pas l'évaluation objective des exigences linguistiques des postes.

D'après ce que nous constatons, est-ce un recul? Je pense que, si ce n'est pas un recul, ce n'est certainement pas un progrès. C'est quand même étonnant qu'après 50 ans, on doive encore constater, encore aujourd'hui, qu'effectivement, en situation d'urgence, les Canadiens sont privés de messages dans la langue officielle de leur choix. Vous savez, si on envoie un message, une alerte Amber dans les deux langues officielles, on rejoint 98 % des Canadiens.

Il y a des lacunes importantes et cela relève de la gouvernance des langues officielles au sein de l'appareil fédéral; il faut savoir qui est responsable des langues officielles au sein de l'appareil fédéral, quel ministre — est-ce un ministre ou des ministres? Est-ce que les hauts fonctionnaires se sont approprié les langues officielles? Ce sont des questions importantes qui font en sorte que parfois, je me questionne sur la volonté. Oui, encore aujourd'hui, on a d'énormes lacunes en matière de langues officielles dans la fonction publique fédérale.

**Le sénateur Carignan :** Si vous étiez ministre des langues officielles demain, que feriez-vous? Quelle serait votre priorité?

**Mr. Théberge:** My first priority would be to focus on the system of governance of the official languages. As I see them, we have the official languages in the federal apparatus and we have official language communities in minority situations. With respect to the federal apparatus, the legislation must be written to show who is responsible for the governance and the stewardship of the Official Languages Act. It must also provide clear and precise guidelines that are not subject to all kinds of interpretations.

At one time, there was a Minister of Official Languages backed up by a committee of deputy ministers in support of the official languages. Currently, we do not have that structure. First, the governance lies within the federal apparatus. Second, we need to ensure adherence to Part V of the Act, which states that people can work in the official language of their choice in regions prescribed as bilingual. Basically, if that situation can be resolved, we would then be in a position to provide better services to Canadians. It always starts at the top. Who sets the example? If deputy ministers are not bilingual, it gives a very strong signal right there.

**Senator Carignan:** Thank you.

**The Chair:** Before we move to the second round, Mr. Commissioner, I would like to ask you some questions myself. First, here is a question that complements one from Senator Gagné.

The members of this committee are quite impressed by the number of briefs about this reform document that we have received from organizations and individuals. In the briefs that the committee has received, a number have proposed that the oversight powers of the Commissioner be reinforced as to the implementation and monitoring of federal, provincial and territorial agreements on education. Do you believe that that proposal should find its way into a future bill?

**Mr. Théberge:** It's certainly an interesting proposal that would meet a need expressed — and not for the first time — by some official language minority communities and stakeholders. We've received complaints about these agreements in the past, so we must find a way to meet this need. Is this the best way? It might be. This goes back to what was discussed earlier about accountability. Will accountability be written into the legislation or will it be part of the administrative measures? I feel that's the fundamental question.

**The Chair:** You raise and emphasize the challenge of putting some key components and other components related to application of the act. I'd like your opinion on the following: the Official Languages Act has remedial characteristics — people

**M. Théberge :** D'abord, ma priorité serait de me pencher sur le système de gouvernance des langues officielles. De la façon dont je vois les langues officielles, il y a les langues officielles de l'appareil fédéral, et il y a des communautés de langues officielles en situation minoritaire. En ce qui a trait à l'appareil fédéral, il faudrait inscrire dans la loi qui est responsable de la gouvernance et de l'intendance de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des directives claires et précises qui ne sont pas assujetties à toutes sortes d'interprétations.

À une époque, il y avait un ministre des langues officielles épaulé par un comité de sous-ministres pour appuyer les langues officielles. Actuellement, nous n'avons pas cette structure. Premièrement, la gouvernance est au sein de l'appareil fédéral. Deuxièmement, il s'agit de veiller à ce que la partie V de la loi, selon laquelle on peut travailler dans la langue officielle de son choix dans les régions désignées bilingues, soit respectée. Finalement, si l'on peut résoudre cette situation, on sera alors en mesure d'offrir de meilleurs services aux Canadiens et aux Canadiennes. Cela commence toujours par le leadership. Qui donne l'exemple? Si les sous-ministres ne sont pas bilingues, déjà, c'est un signal très fort.

**Le sénateur Carignan :** Merci.

**Le président :** Avant de passer au deuxième tour, à mon tour, monsieur le commissaire, de vous poser quelques questions. D'abord, en voici une qui est complémentaire à celle qu'a posée la sénatrice Gagné.

Les membres du comité sont assez impressionnés par le nombre de mémoires qu'on a reçus d'organismes et d'individus concernant ce document de réforme. Dans les mémoires reçus par le comité, plusieurs intervenants ont proposé que les pouvoirs de surveillance du commissaire soient renforcés pour ce qui est de la mise en œuvre et du suivi des ententes fédérales, provinciales et territoriales en matière d'éducation. Croyez-vous que cette proposition devrait être incluse dans un futur projet de loi?

**M. Théberge :** C'est certainement une proposition intéressante qui répondrait à un besoin exprimé — et ce n'est pas la première fois — par des communautés de langue officielle en situation minoritaire et des intervenants. On a reçu, par le passé, des plaintes concernant ces ententes et cela fait en sorte qu'il faut trouver un moyen de combler ce besoin. Est-ce la meilleure façon? C'est une possibilité. Cela revient à ce dont on discutait plus tôt concernant la reddition de comptes. Est-ce que la reddition de comptes fera partie de la loi ou est-ce qu'elle fera partie des mesures administratives? Je pense que c'est la question fondamentale.

**Le président :** Vous soulevez et vous mettez en relief ce défi d'inscrire dans la loi certains éléments clés et d'inscrire d'autres éléments relatifs à l'application de la loi. J'aimerais connaître votre opinion sur la question suivante : la Loi sur les langues officielles a un caractère réparateur — souvent, c'est une notion

often forget that. It isn't included in the preamble, although a number of stakeholders have requested it.

How do you reconcile this remedial concept with the idea of equality between the two official languages? Various means will be required to achieve substantive equality, and you don't seem to feel it's necessary to write that into the act.

In the briefs we received and the comments we read, the stakeholders are not all of the same opinion with respect to this, but it seems to me that the remedial characteristics of the act must be recognized, and that implicitly requires clear indications in the act as to how substantive equality will be achieved.

**Mr. Théberge:** In our document, we advocated for codifying the remedial nature of language rights and the quasi-constitutional nature of the Official Languages Act, as well as substantive equality. Therefore, we wanted that to be included in the preamble. We must equip ourselves to achieve substantive equality. This can be done mainly in Part VII of the Act. At the moment, there are incredible opportunities to include the means to do it in that part of the act. For example, I said earlier that we could include in Part VII a requirement to list the federal institutions with a specific role and mandate to ensure the development of communities, whether it's IRCC, Canadian Heritage, Statistics Canada, whatever.

In addition, we need to define positive measures. It's important to set guidelines and directives as to what constitutes positive measures and as to the responsibilities of federal institutions in relation to these positive measures. If guidelines and directives can be established, that will tell federal institutions what they must do to ensure that official language minority communities have the resources, programs and services to move towards substantive equality.

Currently, Part VII isn't very effective given the *Gascon* decision, which renders Part VII of the Act more or less null and void. So Part VII certainly needs to be improved with a strong regulation. That's where we will be able to get the tools and include the official languages action plan. That's where we can include a whole-of-government plan on official languages. That's where we can include the education continuum.

**The Chair:** Thank you, Commissioner. You have an advocacy role; you talked about challenges and political will. If you had a magic wand today, what strong and decisive action would you take to raise awareness of official languages issues among elected officials?

qu'on oublie. D'ailleurs, cela n'apparaît pas dans le préambule, bien que cela ait été demandé par de nombreux intervenants.

Comment réconciliez-vous cette notion du caractère réparateur avec l'idée d'égalité entre les deux langues officielles? Pour atteindre l'égalité réelle, il faut des moyens différents, et vous ne semblez pas juger que c'est nécessaire d'inscrire cela dans la loi.

Dans les mémoires reçus, dans les commentaires qu'on lit, les intervenants ne sont pas tous du même avis par rapport à cela, mais il me semble qu'il y a une notion du caractère réparateur de la loi qui doit être reconnue et qui exige implicitement qu'il y ait des indications claires dans la loi sur la façon dont on atteindra l'égalité réelle.

**M. Théberge :** Dans notre document, on préconisait l'idée de codifier le caractère réparateur des droits linguistiques et la nature quasi constitutionnelle de la Loi sur les langues officielles, ainsi que l'égalité réelle. Donc, on voulait que cela fasse partie du préambule. Effectivement, on doit se donner les moyens pour atteindre l'égalité réelle. Cela peut se faire principalement dans la partie VII de la loi. En ce moment, il y a des possibilités incroyables de doter cette partie de la loi de moyens. Par exemple, j'ai dit plus tôt qu'on pourrait inscrire dans la partie VII qu'il faut énumérer les institutions fédérales qui ont un rôle et un mandat particuliers pour assurer le développement des communautés, que ce soit IRCC, Patrimoine canadien, Statistique Canada, peu importe.

De plus, il faut définir les mesures positives. C'est important d'établir des balises et des directives quant à ce qui pourrait constituer des mesures positives et en ce qui concerne les responsabilités des institutions fédérales par rapport à ces mesures positives. Si on peut établir des directives et des balises, cela dictera aux institutions fédérales ce qu'elles doivent faire pour veiller à ce que les communautés de langue officielle en situation minoritaire aient les moyens, les programmes et les services pour cheminer vers l'égalité réelle.

Actuellement, la partie VII n'est pas très efficace étant donné qu'il y a le *jugement Gascon*, qui fait en sorte que la partie VII de la loi est plus ou moins vide. Donc, on doit certainement améliorer la partie VII au moyen d'un règlement solide. C'est à ce moment qu'on sera capable d'aller chercher les outils et d'y inscrire le plan d'action sur les langues officielles. C'est là qu'on peut y inscrire un plan pangouvernemental sur les langues officielles. C'est à cet endroit qu'on peut inscrire le continuum en éducation.

**Le président :** Merci, monsieur le commissaire. Vous avez un rôle de promoteur; vous avez parlé de défis et de volonté politique. Si vous aviez une baguette magique aujourd'hui, quelle serait votre action forte et importante pour sensibiliser les élus aux enjeux des langues officielles?

**Mr. Théberge:** It's one thing to raise awareness of official languages among elected officials; it's another to ensure that Canadians take ownership of them.

Linguistic duality has hardly been promoted across the country for several years now. So we currently face a debate on official languages that's very much focused on the needs of French and is taking place in French — and I understand that; French is the language that has been weakened in the Canadian context.

It's important that linguistic duality regain its place in the political discourse because at the moment, no promotion is being done. We made that recommendation last year and other organizations have also recommended it. How can we ensure that the official languages have their place on the national stage?

**The Chair:** Thank you, Mr. Théberge.

**Senator Dagenais:** Some of the recommendations in your report were forgotten. Which one would you like to see as a priority in reform? I'm going to go immediately with the second question: Is any aspect of reform necessary to promote the use of French — and even good French — on the new social media?

**Mr. Théberge:** The bill doesn't talk about social media and it doesn't mention technology at all. It's an issue; it's not the main one, but it's an issue because technology is often used as an excuse to justify not doing this or that. Remember when tweets became fashionable; we got several complaints about it, so we were forced to find a way to make tweets available in both official languages.

I believe that the quality of French depends on our schools, our education systems and having enough teachers. Currently, we have a shortage of French teachers, both mother tongue and second language, which is having an impact on learning.

I believe one of the major omissions from the bill is everything having to do with the travelling public. The travelling public is important, because it includes almost all Canadians and many federal institutions, whether it's Air Canada, border services or airport security.

It's the image that Canada projects when people enter or leave the country. The reform document doesn't address this factor at all, and it affects many Canadians and contributes greatly to the Canadian linguistic landscape. The airport authorities have a very narrow interpretation of their linguistic obligations: "sortie"

**M. Théberge :** C'est une chose de sensibiliser les élus aux langues officielles; c'en est une autre de s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes se les approprient.

Cela fait déjà plusieurs années qu'on ne fait presque pas de promotion de la dualité linguistique à l'échelle du pays. Donc, on fait actuellement face à un débat sur les langues officielles qui est beaucoup centré sur les besoins du français, et qui se passe en français — et je le comprends; le français est la langue qui est fragilisée dans le contexte canadien.

Il serait important que la dualité linguistique reprenne sa place dans le discours politique parce qu'en ce moment, il y a une absence de promotion. C'est une recommandation qu'on a faite l'année dernière et ce sont des recommandations qui ont été faites également par d'autres organismes. Comment pourrait-on faire en sorte que les langues officielles aient leur place sur l'échiquier national?

**Le président :** Merci, monsieur Théberge.

**Le sénateur Dagenais :** Certaines des recommandations de votre rapport ont été oubliées, laquelle voudriez-vous voir en priorité dans la réforme? Je vais y aller immédiatement avec la deuxième question : y a-t-il dans la réforme les éléments nécessaires pour favoriser l'usage du français — et même du bon français — dans les nouveaux médias que sont les réseaux sociaux?

**M. Théberge :** En ce qui concerne les médias sociaux, le projet de loi n'en parle pas et ne parle aucunement des technologies. C'est un enjeu; ce n'est pas l'enjeu principal, mais c'est un enjeu parce que la technologie est souvent utilisée comme une excuse pour justifier qu'on ne peut pas faire telle ou telle chose. Rappelez-vous, lorsque les gazouillis sont devenus à la mode; on a reçu plusieurs plaintes à ce sujet, donc on a été obligés de trouver des moyens pour que les gazouillis soient diffusés dans les deux langues officielles.

Je pense que la qualité du français passe par nos écoles, par nos systèmes d'éducation et par un nombre suffisant de professeurs. Actuellement, il y a une pénurie de professeurs de français, autant en langue maternelle qu'en langue seconde, ce qui a un impact sur l'apprentissage.

Je pense que l'une des omissions importantes du projet de loi est tout ce qui touche le public voyageur. Le public voyageur est important, parce que cela inclut presque tous les Canadiens et les Canadiennes ainsi que plusieurs institutions fédérales, que ce soit Air Canada, les services frontaliers ou la sécurité des aéroports.

Il s'agit de l'image que projette le Canada lorsqu'on arrive de l'extérieur du pays ou lorsqu'on quitte le pays. Cet aspect n'est pas du tout traité dans le document de réforme et cela touche énormément de Canadiens et contribue beaucoup au paysage linguistique du Canada. Les administrations aéroportuaires ont une interprétation très étroite de leurs obligations linguistiques :

and “exit”; and this person does or does not have a ticket. We really need to rethink that because it affects so many Canadians.

The other issue is administrative monetary penalties, which were not addressed. You are all part of the travelling public. You are all very familiar with how this works and how it has an impact on official languages.

**The Chair:** Thank you, Commissioner.

**Senator Gagné:** My question is about the measures announced regarding consultations with official language minority communities, and I'd like us to pick up a little on the ideas in the document. Do you believe that a minority communities advisory council should be created? If so, on what criteria should effective community consultation be based?

**Mr. Théberge:** I believe it's extremely important that the consultation mechanism be defined in the bill. The structure has yet to be developed, but one thing is clear: very often today, communities are not consulted during program development. One example I'd like to give right away is that we hear a lot of talk about new child care initiatives. Were the communities consulted before the announcement was made? I don't know, but this is an example of a situation where they don't have the reflex in federal institutions to consult the people who are primarily concerned.

We can also think of when land is purchased for schools; very often, they forget to consult. I feel that people must have the right to be consulted, and it must be included in the legislation, in Part VII. In terms of how, I believe we need to find a way to consult people to determine the best way to do things.

One thing is for sure, consultation should not become a way to delay things either. You know as well as I do that people are consulted, and then no action is taken. It's important that the consultation mechanism produce something tangible.

**Senator Gagné:** You commented on what should be included in Part VII. I'd now like you to share your expectations with respect to the projected timeline for defining regulations on Part VII of the Act.

**Mr. Théberge:** I'm not announcing anything: we can immediately begin working on regulations for Part VII. There's nothing preventing us from working on regulations for Part VII, because Part VII already exists. We could work on it right now. I feel it's extremely important that we avoid a situation where a bill is introduced and we have to wait to develop or draft

« sortie » et « exit »; c'est quelqu'un qui a un billet ou qui n'en a pas. Il faut vraiment repenser cet aspect parce qu'il touche énormément de Canadiens.

L'autre élément est la question des sanctions administratives pécuniaires, qui n'a pas été retenue. Vous faites tous partie du public voyageur. Vous connaissez tous très bien le fonctionnement et l'impact de cet aspect sur les langues officielles.

**Le président :** Merci, monsieur le commissaire.

**La sénatrice Gagné :** Ma question concerne les mesures annoncées pour la consultation des communautés de langue officielle en situation minoritaire, et j'aimerais qu'on reprenne un peu les idées qu'on trouve dans le document. Est-ce que vous croyez que la création d'un conseil consultatif des communautés est nécessaire? Si oui, sur quels critères devrait se fonder une consultation effective des communautés?

**M. Théberge :** Je pense que c'est extrêmement important que, dans le projet de loi, on définisse un mécanisme de consultation. La structure reste à élaborer, mais une chose est claire : très souvent, aujourd'hui, les communautés ne sont pas consultées pendant l'élaboration de programmes. Un exemple que je présente tout de suite, c'est qu'on parle beaucoup de nouveaux projets de services de garde. Est-ce qu'on a déjà consulté les communautés avant de faire l'annonce? Je n'en sais rien, mais c'est un exemple de situation où on n'a pas ce réflexe, au sein des institutions fédérales, de consulter les premières personnes concernées.

Qu'on pense aussi à l'achat des terrains pour les écoles; très souvent, on oublie de consulter. Je pense qu'il faut un droit de consultation, il faut que cela soit inclus dans la législation, dans la partie VII. Pour ce qui est de la manière, je pense qu'on doit trouver un moyen de consulter les gens pour savoir quelle est la meilleure façon de faire.

Une chose est certaine, il ne faut pas que la consultation devienne un moyen de retarder les choses non plus. Vous savez aussi bien que moi qu'on peut consulter les gens, sans nécessairement agir. Il est important que le mécanisme de consultation aboutisse à quelque chose de concret.

**La sénatrice Gagné :** Vous avez fait des commentaires au sujet de ce qu'on devrait inclure dans la partie VII. J'aimerais maintenant que vous nous fassiez part de vos attentes en ce qui concerne l'échéancier visé pour la prise de règlement sur la partie VII de la loi.

**M. Théberge :** Je ne vous annonce rien : on peut déjà travailler sur le règlement de la partie VII, dès aujourd'hui. Rien ne nous empêche de travailler sur un règlement pour la partie VII, parce que la partie VII existe déjà. On pourrait travailler là-dessus tout de suite. Je pense qu'il serait extrêmement important d'éviter une situation où on déposerait

regulations, especially for Part VII, because there is a Supreme Court decision. We must get it overturned; we must be able to help our communities in a proactive way. I'd like to see regulations or draft regulations in place when the bill is introduced. Maybe we could ask the minister about it.

**Senator Gagné:** Thank you.

**Senator Carignan:** My question is about Quebec's Bill 96, which proposes introducing the Quebec nation and the official language, French, into the Constitution. I'd like to hear your comments on that: Is it good news for official languages? Are you pleased with it?

**Mr. Thériège:** It's an extremely sensitive issue. First of all, what consequences does this kind of decision have for the country as a whole? What I'm seeing right now is that French-speaking constitutional scholars have one view, and English-speaking constitutional scholars have a very different view. These two concepts raise a lot of questions.

For example, I know that Quebec has already been recognized as a nation within a united Canada — in 2008, I believe. The question is whether we're talking about a constitutional amendment, and, if we are, what impact it will have. It's being debated right now. In terms of Bill 96 itself, any steps that can be taken to support the development of French are positive. For example, being able to provide French-language training for newcomers and others is a very positive thing.

It's important to recognize — it was said at the beginning of the meeting and everyone is talking about it — French is the minority language in Canada and North America, and we must take action to try to strengthen its status.

**Senator Carignan:** Thank you.

**The Chair:** You're all very efficient, as is the Commissioner in his responses. I have a question, Commissioner, about the famous panel of experts on language of work and service in federally regulated private businesses. What is your view on this approach, and in your opinion, how should the weight of regions with high francophone density be calculated? What does this mean to you and what are the pitfalls of this approach?

**Mr. Thériège:** First of all, when we talk about subjecting federally regulated private businesses to this legislation, Quebec has already said that it intends to do so. We could end up with businesses subject to two different laws; that's the first thing to avoid.

un projet de loi et où on devrait attendre pour le développement ou l'élaboration des règlements, surtout pour la partie VII, car il y a une décision de la Cour suprême. On doit renverser cela; on doit être en mesure d'aider nos communautés de façon proactive. Je souhaiterais que, lorsque le projet de loi sera déposé, il y ait déjà un règlement ou une ébauche de règlement. Peut-être qu'on pourrait poser la question à la ministre.

**La sénatrice Gagné :** Merci.

**Le sénateur Carignan :** Ma question porte sur le projet de loi n° 96 du Québec, qui propose l'introduction de la nation québécoise et de la langue officielle, le français, dans la Constitution. J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus : est-ce une bonne nouvelle pour les langues officielles? Est-ce que c'est quelque chose que vous appréciez?

**M. Thériège :** C'est une question extrêmement sensible. Premièrement, quelles sont les conséquences de ce genre de décision pour l'ensemble du pays? Ce que je constate pour l'instant, c'est que les constitutionnalistes francophones ont une opinion, et les constitutionnalistes anglophones en ont une autre, très différente. Il y a beaucoup de questions relativement à ces deux concepts.

Je sais, par exemple, qu'on a déjà reconnu le Québec comme nation au sein d'un Canada uni — en 2008, je crois. La question qui se pose est de savoir si on parle d'amendement constitutionnel et le cas échéant, quel en est l'impact. Pour l'instant, on assiste à un débat. Pour ce qui est du projet de loi n° 96 comme tel, chaque mesure qui peut être prise pour appuyer le développement du français est positive. Par exemple, la possibilité d'offrir des cours de français aux nouveaux arrivants et à d'autres personnes est très positive.

Il est important de le reconnaître, on l'a dit au début de la réunion et tout le monde en parle, le français est la langue minoritaire au Canada et en Amérique du Nord, et on doit poser des gestes pour essayer de la renforcer.

**Le sénateur Carignan :** Merci.

**Le président :** Vous êtes tous d'une très grande efficacité, ainsi que M. le commissaire dans ses réponses. J'ai une question, monsieur le commissaire, sur le fameux comité d'experts sur la langue de travail et la langue de service des entreprises privées de compétence fédérale. Quel est votre point de vue sur cette approche, et comment, à votre avis, devrait-on calculer le poids des régions à haute densité francophone? Qu'est-ce que cela veut dire pour vous et quels sont les pièges rattachés à cette approche?

**M. Thériège :** Premièrement, lorsqu'on parle d'assujettir des entreprises privées fédérales à cette loi, le Québec aussi a signalé son intention de le faire. On pourrait se retrouver avec des entreprises assujetties à deux lois différentes; c'est la première chose à éviter.

With respect to the concept of proportion, in terms of the numbers, I don't have an answer to that question. All I can say is that whatever the decision, we must ensure that both official languages are also respected. We can't grant rights only to a group that deals with these businesses. Are we going to deal with this issue through the Official Languages Act or through the Labour Code? There are other options available, and no doubt the expert panel has been looking at this to try to determine the best way to proceed. I would venture to guess that the two ministers have held discussions to determine which law applies across the country.

**The Chair:** Mr. Théberge, that concludes our meeting with you. Thank you again for taking the time to be here today. We thank you for your work in the service of Canadians and of this Official Languages Act, one of the foundations of our country and certainly of our identity. So thank you for your work.

Honourable colleagues, we're very pleased to welcome the Honourable Mélanie Joly, Minister of Economic Development and Official Languages. She is accompanied by officials from the Department of Canadian Heritage: Julie Boyer, assistant deputy minister, official languages, heritage and regions, and Denis Racine, director general, official languages.

Welcome back, Madam Minister. We've been wanting to have you for a long time. We're pleased that you're here. Thank you for accepting our invitation to testify before the Senate Committee on Official Languages on your reform initiative. I'd like to remind you of the instructions we gave ourselves during the first part of the meeting. Use the raise hand button to indicate your intention to ask a question. We agree that everyone will have five minutes to ask their questions, including the minister's answers, so that we can give everyone a chance to speak.

Without further ado, Madam Minister, the floor is yours.

**The Honourable Mélanie Joly, M.P., Minister of Economic Development and Official Languages:** Thank you, Mr. Chair and members of the committee. I'm pleased to see all of you.

[English]

It has been a long time. It's a pleasure to have the chance to have this conversation with you.

[Translation]

I am pleased to be here with my colleagues from Canadian Heritage: Julie Boyer, Assistant Deputy Minister, Official Languages, Heritage and Regions, and Denis Racine, Director General, Official Languages.

En ce qui concerne le concept de proportion, en matière de nombre, je n'ai pas de réponse à cette question. Tout ce que je peux dire, c'est que peu importe la décision, il faut s'assurer qu'on respecte aussi les deux langues officielles. On ne peut pas accorder des droits uniquement à un groupe qui traite avec ces entreprises. Est-ce qu'on va traiter cet enjeu au moyen de la Loi sur les langues officielles ou au moyen du Code du travail? Il y a d'autres possibilités qui s'offrent, et sans aucun doute, le comité d'experts s'est penché sur la question pour essayer de déterminer quelle est la meilleure façon d'assurer cette mise en œuvre. J'oserais croire que des discussions ont eu lieu entre les deux ministres pour déterminer quelle loi s'applique sur le territoire.

**Le président :** Monsieur Théberge, cela met fin à notre rencontre avec vous. Merci encore d'avoir pris le temps d'être ici aujourd'hui. Nous vous remercions de votre travail au service des Canadiens et des Canadiennes, et de cette Loi sur les langues officielles, qui est en fait l'un des fondements de notre pays et certainement de notre identité. Alors, merci de votre travail.

Honorables collègues, nous sommes très heureux d'accueillir l'honorable Mélanie Joly, ministre du Développement économique et des Langues officielles. Elle est accompagnée de fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien : Julie Boyer, sous-ministre adjointe, Langues officielles, patrimoine et régions et Denis Racine, directeur général, Langues officielles.

Bienvenue parmi nous, madame la ministre. Il y a longtemps que nous souhaitions vous recevoir. Nous sommes heureux que vous soyez ici. Merci d'avoir accepté notre invitation à témoigner devant le Comité sénatorial des langues officielles sur votre projet de réforme. Je rappelle les consignes que nous nous sommes données pendant la première partie de la réunion. Utilisez la fonction « lever la main » pour indiquer votre intention de poser une question. Nous nous entendons pour que chacun ait cinq minutes pour poser ses questions, incluant les réponses de la ministre, afin que nous puissions donner la parole à tous.

Sans plus tarder, madame la ministre, la parole est à vous.

**L'honorable Mélanie Joly, c.p., députée, ministre du Développement économique et des Langues officielles :** Merci, monsieur le président et membres du comité. Cela me fait plaisir de tous vous voir.

[Traduction]

Notre dernière rencontre remonte à un moment déjà. Je suis ravie d'avoir l'occasion de discuter avec vous aujourd'hui.

[Français]

J'ai le plaisir d'être ici avec mes collègues de Patrimoine canadien: Julie Boyer, sous-ministre adjointe, Langues officielles, patrimoine et régions et Denis Racine, directeur général, Langues officielles.

I hope you are all in good health. I am joining you remotely from Montreal. I know that some of you are attached to this wonderful city. Senator Smith comes to mind. I hope that wherever you are in the country, everything is going well.

The work you do is valuable to our government. It helps us promote our two official languages, which are a foundation of our society. Of course, the reform document I tabled on February 19, *English and French: Towards a Substantive Equality of Official Languages in Canada* has the same aim. It lays out our government's vision as well as the proposed measures to support communities, encourage bilingualism and modernize the Official Languages Act.

This law protects the right of millions of French-speaking Canadians and English-speaking Quebecers to receive federal services in their first language. Young people who live in a minority language community also have the right to be educated in their first language.

Language is so important. It's what we use to share our stories and our values. Whether we speak French, English, or an indigenous language, our language is vital to sharing our cultures. Our language policies must take this into account. It is also important to recognize that our official languages are not on an equal footing. In North America, there are approximately 8 million francophones in a sea of over 360 million people who speak mainly English, not to mention all the businesses and digital technologies that favour English.

It is up to us to make sure all Canadians see themselves in the objectives of the Official Languages Act.

[English]

Canadians support both of our official languages. They also know that bilingualism and both official languages are part of who we are as a country.

[Translation]

It is up to us to take action to protect our two official languages. First, our federal cultural institutions must promote French-language content in the digital space so that francophones can access that space and feel represented.

Second, people should have the right to be served and to work in French in companies under federal jurisdiction in Quebec and in regions with a strong francophone presence. Respecting official languages in the workplace is essential. The federal public service must lead by example. We also want to strengthen

J'espère que vous êtes tous en bonne santé. Je me joins à vous en direct de Montréal. Je sais que certains d'entre vous sont attachés à cette merveilleuse ville; je pense notamment au sénateur Smith. J'espère que, peu importe où vous êtes au pays, tout se passe bien.

Votre travail est précieux pour notre gouvernement. Il nous guide dans la promotion de nos deux langues officielles, un fondement de notre société. Bien entendu, le document de réforme que j'ai déposé le 19 février dernier, *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*, va dans le même sens. Il précise la vision et les mesures proposées par notre gouvernement pour soutenir les communautés, encourager le bilinguisme et moderniser la Loi sur les langues officielles.

Cette loi protège le droit, pour des millions de francophones, d'obtenir des services fédéraux dans leur langue. Les Québécois d'expression anglaise ont aussi ce droit, tout comme les jeunes vivant en situation minoritaire ont le droit d'aller à l'école dans leur langue maternelle.

La langue, c'est précieux. C'est un vecteur par lequel on transmet nos histoires et nos valeurs. Que l'on soit francophone, anglophone ou autochtone, notre langue est vitale à la transmission de nos cultures. Nos politiques linguistiques doivent en tenir compte. Il est également important de reconnaître que nos langues officielles ne sont pas sur un pied d'égalité. Sur le continent nord-américain, nous sommes quelque 8 millions de francophones au milieu d'un océan de plus de 360 millions de personnes qui parlent principalement en anglais, sans compter les commerces et les technologies numériques qui favorisent l'anglais.

C'est à nous d'agir pour que tous les Canadiens se reconnaissent dans les objectifs de la Loi sur les langues officielles.

[Traduction]

Les Canadiens valorisent nos deux langues officielles. Ils sont bien conscients que le bilinguisme est l'un des éléments qui caractérisent notre pays.

[Français]

C'est à nous d'agir afin de protéger nos deux langues officielles. Premièrement, nos institutions culturelles fédérales doivent favoriser le contenu en français pour que celui-ci puisse occuper l'espace numérique et pour que les francophones s'y retrouvent et s'y reconnaissent.

Ensuite, les gens doivent pouvoir être servis et travailler en français dans les entreprises de compétence fédérale au Québec et dans les régions à forte présence francophone. Le respect des langues officielles en milieu de travail est primordial et la fonction publique fédérale doit montrer l'exemple. De plus, nous

the powers of the Commissioner of Official Languages, facilitate francophone immigration outside of Quebec and make all our institutions, including the Supreme Court, bilingual.

Our reform document reflects our government's broader engagement towards the protection and promotion of the French language. In 2020, the Speech from the Throne expressed our intention to strengthen the Official Languages Act by taking into consideration the reality of French in North America. The 2021 budget also dedicates close to \$500 million in investments to promote French and improve bilingualism, including \$121 million over three years to provide quality post-secondary minority-language education in Canada.

Mr. Chair, on that note, I would like to clarify this point. I am as concerned about the situation at Laurentian University and Campus Saint-Jean as you are. For over a year, the pandemic has compounded the challenges faced by minority-language post-secondary institutions. The situation is unsustainable for Laurentian University. The Franco-Ontarian community in northern Ontario is entitled to an institution by and for francophones, and we want to be an ally of this community. Under the circumstances, I had the opportunity to announce that I was setting aside \$5 million to find solutions to keep this institution a reality in collaboration with the Government of Ontario.

Mr. Chair, our government is committed to promoting and protecting Canada's official languages. We look forward to continuing to work with you and all those who want to see English and French flourish in every part of the country. Thank you very much.

**The Chair:** Thank you for the presentation, Minister. We will now proceed to questions. I remind you that you each have five minutes, including for the answers to your questions. This time, I will start with the deputy chairs of the committee.

**Senator Smith:** Minister, welcome to our meeting this evening. I will try to communicate in both languages.

In the last Speech from the Throne, the Governor General said, and I quote:

The defence of the rights of Francophones outside Quebec, and the defence of the rights of the Anglophone minority within Quebec, is a priority for the Government.

voulons renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles, faciliter l'immigration francophone à l'extérieur du Québec et rendre toutes nos institutions bilingues, y compris la Cour suprême.

Notre document de réforme reflète l'engagement plus large de notre gouvernement en ce qui a trait à la protection et la promotion du français. Rappelons qu'en 2020, le discours du Trône avait exprimé notre intention de renforcer la Loi sur les langues officielles en tenant compte de la réalité du français dans le contexte nord-américain. Le budget de 2021 consacre aussi près de 500 millions de dollars aux investissements pour promouvoir le français et améliorer le bilinguisme, dont un financement de 121 millions sur trois ans afin d'offrir de l'éducation postsecondaire de qualité dans la langue de la minorité au Canada.

D'ailleurs, monsieur le président, j'aimerais faire une précision sur ce point. La situation de l'Université Laurentienne et du Campus Saint-Jean me préoccupe autant que vous. Depuis plus d'un an, la pandémie aggrave les difficultés que connaissent les établissements postsecondaires en situation minoritaire, et la situation est insoutenable à l'Université Laurentienne. La communauté franco-ontarienne du Nord de l'Ontario a droit à une institution par et pour les francophones, et nous voulons être un allié de cette communauté. Dans les circonstances, j'ai eu l'occasion d'annoncer que je mettais de côté 5 millions de dollars pour trouver des solutions afin que cette institution voie le jour en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario.

Monsieur le président, notre gouvernement est déterminé à promouvoir et protéger les langues officielles au pays, et nous serons heureux de poursuivre le travail avec vous et tous ceux qui veulent voir le français et l'anglais s'épanouir dans toutes les régions du pays. Merci beaucoup.

**Le président :** Merci, madame la ministre, pour cette présentation. Nous allons commencer la période des questions. Je vous rappelle que vous avez chacun cinq minutes, y compris pour les réponses à vos questions. Je vais commencer cette fois-ci par les vice-présidents du comité.

**Le sénateur Smith :** Bienvenue, madame la ministre, à notre réunion ce soir. Je vais essayer de communiquer dans les deux langues.

Lors du dernier discours du Trône, la gouverneure générale a dit, et je cite :

La défense des droits des minorités francophones à l'extérieur du Québec et la défense des droits de la minorité anglophone au Québec sont une priorité pour le gouvernement.

[English]

In the preface of this policy paper, you reaffirm that the federal government would stand by the linguistic minorities and their institutions. Last week, Marlene Jennings, President of the QCGN, compared the modernization of the act to the Charter of Rights, in which both genders are equal. History has shown that women require a little help from the government to fully establish this equality. It is evident that French-speaking minorities need assistance in the execution of the act, but fundamentally, the modernized act must maintain the equal status of French and English in Canada. I know this is a tough balancing act, but minister, can you explain why this proposed blueprint for modernization of the act is clearly — or appears to be clearly — legislatively asymmetric?

**Ms. Joly:** Thank you. Obviously, what we have said in the context of this policy reform document is that we would want to achieve substantive equality as mentioned in the *Beaulac* decision of the Supreme Court of Canada. Reference to asymmetry is not what we are looking for. We are trying to achieve substantive equality. Basically, our two official languages are at equal status. However, with French being in a minority situation in the country, we need to do more to protect the French language. That doesn't go against the recognition and protection of the English minority in Quebec.

We also want to recognize that the Official Languages Act is more than 50 years old. The world has changed since 1969. There has been more globalization in terms of trade and access to information. Also, because of the internet, a lot of the content that people have access to is in English. That's the case for francophones in Quebec and in Canada, but that's also the case for many people around the world who are not necessarily English speakers. In that context, we need to do more through the Official Languages Act to make sure that French is able to continue for a couple of generations in this country, and that's why we are taking action.

**Senator Smith:** I would like to ask one other question about maintaining or trying to create an ongoing balance in this new world that we live in today. Could you hint at one or two areas the government should focus on to make sure that French minority rights are respected outside Quebec and that English minorities within Quebec are respected?

[Traduction]

Dans votre message en préambule à ce document stratégique, vous réaffirmez la volonté du gouvernement fédéral d'appuyer les minorités linguistiques et leurs institutions. La semaine dernière, Marlene Jennings, présidente du réseau QCGN, a cité l'exemple de la Charte canadienne des droits et libertés, qui garantit l'égalité entre les sexes, en parlant de la modernisation de la loi. L'histoire nous a démontré que les femmes ont besoin d'un petit coup de pouce du gouvernement pour établir cette égalité à part entière. Il est évident que les communautés minoritaires de langue française ont besoin d'aide pour assurer l'application de la loi, mais il n'en demeure pas moins que la nouvelle loi modernisée doit maintenir l'égalité de statut entre l'anglais et le français au Canada. Je sais qu'il n'est pas facile d'en arriver à ce juste équilibre, mais pourriez-vous nous expliquer, madame la ministre, pour quelle raison ce plan d'action proposé pour la modernisation de la loi est — ou semble être — un exemple parfait d'asymétrie législative?

**Mme Joly :** Merci pour la question. Nous avons bien sûr fait valoir dans le cadre de cette réforme stratégique que nous souhaitons en arriver à l'égalité réelle préconisée dans l'arrêt *Beaulac* de la Cour suprême du Canada. Nous ne visons pas l'asymétrie à proprement parler. C'est l'égalité réelle qui est notre objectif. Nos deux langues officielles jouissent fondamentalement du même statut. Cependant, comme le français est en situation minoritaire dans notre pays, nous devons le protéger davantage. Cela ne va aucunement à l'encontre de la reconnaissance et de la protection de la minorité anglophone au Québec.

Nous voulons aussi tenir compte du fait que l'adoption de la Loi sur les langues officielles remonte à plus de 50 ans. Le monde a changé depuis 1969. Le phénomène de la mondialisation s'intensifie pour ce qui est des échanges commerciaux et de l'accès à l'information. En outre, l'Internet fait en sorte qu'une grande partie du contenu auquel les gens ont accès est en anglais. C'est le cas pour les francophones du Québec et du Canada, mais aussi pour bien des citoyens du monde qui ne sont pas nécessairement anglophones. Dans ce contexte, nous devons en faire davantage au moyen de notre Loi sur les langues officielles pour nous assurer que le français puisse encore être utilisé pendant quelques générations dans ce pays, et c'est ce qui nous incite à passer à l'action.

**Le sénateur Smith :** J'ai une autre question concernant les efforts à déployer pour en arriver à créer ou maintenir l'équilibre recherché au sein de ce nouveau monde dans lequel nous vivons. Pourriez-vous nous suggérer un ou deux aspects sur lesquels le gouvernement devrait concentrer ses efforts pour veiller à ce que les droits de la minorité francophone soient respectés à l'extérieur du Québec et qu'il en aille de même des droits de la minorité anglophone au Québec?

This is a very sensitive issue, as we all know, but maintaining that balance is part of leadership too. What can you do, and what can the government do to reinforce the rights of both of these linguistic dualities?

**Ms. Joly:** We need to assert our jurisdiction. The question of language is not only a question that is linked to the jurisdiction of provinces. It is also the jurisdiction of the federal government. It is the jurisdiction of the federal government when it comes to the federal public service, anything in line with broadcasting or, of course, anything in line with foreign affairs or the question of immigration. However, it is also to support not only the constitutional rights of official language minorities but the implementation and protection of these rights, meaning that we will continue to support different organizations across the country. When I say “different organizations,” I mean organizations that promote and support the vitality of English-speaking Quebecers and also of francophones in minority settings.

It is also important that we protect the institutions that are core to the vitality of these communities, from hospitals to post-secondary education institutions. We have seen it, for example, in the Hôpital Montfort case where it was so important to make sure we would be there and the community would have access to this very important hospital.

Lastly, Senator Smith, I would say that the Court Challenges Program is fundamental in making sure that these communities are able to go before the courts and defend their rights. That’s why we are putting it in the future Official Languages Act.

[Translation]

**Senator Dagenais:** Good afternoon, Minister. I tend to judge people on the results they achieve much more than on the intentions they put on paper. I must tell you that I find you very courageous to tackle linguistic equality in this country, especially in federal institutions. In my opinion, equality goes through the highest doors in the country, if I can put it that way, well before the public service.

Will your reform clearly establish that the positions of Supreme Court judge and Governor General of Canada must be filled by people who speak both official languages, or will we continue to live with nebulous interpretations on the issue?

**Ms. Joly:** It has already been established that Supreme Court judges must be bilingual. This has been part of government policy since 2015. Three bilingual judges have already been appointed to the Supreme Court, one from Newfoundland and

Comme nous le savons tous, c’est un enjeu qui est loin d’être facile à gérer, mais la compétence en leadership doit aussi inclure cette capacité de trouver le juste équilibre. Que pouvez-vous faire et que peut faire votre gouvernement pour consolider les droits de ces deux minorités linguistiques?

**Mme Joly :** Il faut que nous affirmions notre compétence. Les enjeux linguistiques ne relèvent pas uniquement des provinces. Ils sont aussi de compétence fédérale lorsqu’il est question de la fonction publique fédérale, et de tout ce qui touche la radiodiffusion et, bien évidemment, les affaires étrangères ainsi que l’immigration. Qui plus est, le gouvernement fédéral doit veiller à la mise en œuvre et à la protection des droits constitutionnels des communautés linguistiques en situation minoritaire, ce qui va nous amener à continuer d’appuyer différentes organisations au pays. Je parle ici bien sûr des organisations qui s’emploient à valoriser et vitaliser la minorité anglophone au Québec et la minorité francophone ailleurs au Canada.

Il est également primordial de bien protéger les institutions qui sont essentielles à la vitalité de ces communautés, comme les hôpitaux et les établissements postsecondaires. C’est ce que nous avons par exemple pu constater avec l’Hôpital Montfort. Il était vraiment crucial d’assurer la survie de cet établissement pour que la communauté francophone puisse continuer d’y avoir accès à des soins.

Je vous dirais en terminant, sénateur Smith, que le Programme de contestation judiciaire joue un rôle fondamental en permettant aux membres de ces communautés de défendre leurs droits devant les tribunaux. C’est la raison pour laquelle ce programme sera inscrit dans la future Loi sur les langues officielles.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Bonjour, madame la ministre. J’ai tendance à juger les gens sur les résultats qu’ils obtiennent beaucoup plus que sur les intentions qu’ils mettent sur papier. Je dois vous dire que je vous trouve bien courageuse de vous attaquer à l’égalité linguistique au pays, surtout dans les institutions fédérales. D’après moi, l’égalité passe par les plus hautes portes du pays, si je peux m’exprimer ainsi, bien avant la fonction publique.

Est-ce que votre réforme va clairement établir que les postes de juge à la Cour suprême du Canada et de gouverneur général du Canada doivent être occupés par des gens qui parlent les deux langues officielles, ou allons-nous continuer de vivre avec des interprétations nébuleuses sur le sujet?

**Mme Joly :** On a déjà établi que les juges siégeant à la Cour suprême doivent être bilingues, cela fait partie de la politique gouvernementale depuis 2015. On a déjà nommé trois juges bilingues à la Cour suprême, soit un juge de Terre-Neuve-et-

Labrador, one from Alberta and one from Quebec. The judge from Ontario is also bilingual.

In the Official Languages Act, there is an exception to section 16. It stipulates that every federal court, other than the Supreme Court of Canada, must be able to operate in both official languages.

We will remove that exception to ensure that the judges appointed to the Supreme Court by the government are bilingual and that the Supreme Court is able to operate in both official languages.

**Senator Dagenais:** What about the position of Governor General?

**Ms. Joly:** The position of Governor General is the responsibility of the Prime Minister, but it goes without saying that for us, this is a very, very important issue, and that a person must be bilingual to fill this position.

**Senator Dagenais:** Since you said that your reform would promote substantive equality between French and English, let me tell you about a situation that you could perhaps resolve even without any reform.

How can you tolerate the fact that francophones have to pay \$6.99 a month to watch ICI Tou.tv, whereas anglophones pay only \$4.99 to subscribe to Gem, the English equivalent of the CBC?

Let me go even further. Since we are right in the frenzy of the hockey playoffs, explain why anglophones can watch games for free on CBC, whereas francophones have to pay \$20 a month for a subscription to TVA Sports or RDS.

With a Crown corporation like Radio-Canada, I think this is a slight to equality. What are you going to do about it?

**Ms. Joly:** I see that you are a big hockey fan. I watched the game yesterday, and I am convinced — and I say this before this committee — that the Montreal Canadiens will win the Stanley Cup this year.

You're asking questions that really fall under the programming of Radio-Canada and the CBC. As minister, it is not my place to talk about programming, because programming is independent of government. I'm sure the CEO of the CBC could answer your question.

However, the reform document emphasizes that the CBC is a very important institution for our linguistic minorities and for bilingualism in Canada. Under the circumstances, we must

Labrador, une juge de l'Alberta et un du Québec. Le juge de l'Ontario est également bilingue.

Dans la Loi sur les langues officielles, il y a une exception à l'article 16 prévoyant que les cours de justice au pays doivent être en mesure de fonctionner dans les deux langues officielles, à l'exception de la Cour suprême du Canada.

Nous allons enlever cette exception afin de nous assurer que les juges nommés à la Cour suprême par le gouvernement sont bilingues et que la Cour suprême est en mesure de fonctionner dans les deux langues officielles.

**Le sénateur Dagenais :** Qu'en est-il du poste de gouverneur général?

**Mme Joly :** Le poste de gouverneur général relève du premier ministre, mais il va de soi que pour nous, cette question est très, très importante, et qu'une personne doit être nécessairement bilingue pour occuper ce poste.

**Le sénateur Dagenais :** Comme vous avez dit que votre réforme favoriserait l'égalité réelle entre le français et l'anglais, je vais vous parler d'une situation que vous pourriez peut-être régler sans même avoir à passer par la réforme.

Comment pouvez-vous tolérer le fait que les francophones, entre autres, doivent déboursier 6,99 \$ par mois pour regarder la chaîne ICI Tou.tv, alors que les anglophones ne paient que 4,99 \$ pour s'abonner à la chaîne Gem, son équivalent anglais à la CBC?

Je vais aller plus loin. Comme nous vivons une période fébrile en raison des séries éliminatoires au hockey, expliquez-nous pourquoi les anglophones peuvent regarder gratuitement les matchs sur la CBC, alors que les francophones doivent payer 20 \$ par mois pour un abonnement à TVA Sports ou à RDS.

Je pense que lorsqu'il s'agit d'une société d'État comme Radio-Canada, c'est une entorse à l'égalité. Qu'est-ce qu'on fait avec ça?

**Mme Joly :** Je vois que vous êtes un grand amateur de hockey. J'ai regardé le match hier, et je suis convaincue — et je le dis devant ce comité — que les Canadiens de Montréal vont gagner la Coupe Stanley cette année.

Vous posez des questions qui relèvent vraiment de la programmation de Radio-Canada et de la CBC. En tant que ministre, il n'est pas de mon ressort de parler de la programmation, parce que celle-ci est indépendante du gouvernement. Je suis convaincue que la présidente-directrice générale de la CBC pourrait répondre à votre question.

Par contre, dans le document de réforme, on souligne que CBC/Radio-Canada est une institution très importante pour nos minorités linguistiques et pour le bilinguisme au pays. Dans les circonstances, on doit protéger cette institution; elle doit en faire

protect this institution. It must keep doing more to support substantive equality between our two official languages.

That is what I can tell you on the topic.

**Senator Dagenais:** Thank you very much, Minister.

**Senator Bovey:** Good evening and welcome, Minister.

[English]

It's wonderful to see you again.

**Ms. Joly:** It's wonderful to see you too.

**Senator Bovey:** I'm speaking to you from Winnipeg, so it's the other team that's playing, but we won't talk about that part of culture tonight.

I want to thank you for your comments in the reform document and the comments you have made this evening about Indigenous languages, particularly with the situation we are in now, which I think Canadians from coast to coast to coast have been feeling absolutely sickened by. I'm very pleased you are recognizing Indigenous languages, and I appreciate your comment about the importance of language to culture.

Indeed, this morning I was representing Canada at an international meeting where we were discussing the education rights of national minorities and, needless to say, this is one that came up.

**Ms. Joly:** Of course.

**Senator Bovey:** How are you going to balance official bilingualism and recognition of Indigenous languages?

**Ms. Joly:** This is a very important question. It is an issue I have been working on for the past six years. As the former Minister of Heritage, I started the development of the Indigenous Languages Act with First Nations, Inuit and Métis representatives at the time. In 2019, this legislation was adopted in both chambers of Parliament.

I wanted to make sure the official languages modernization would take stock of the very important Indigenous Languages Act, which comes from section 35 of the Constitution Act. In that sense, what we are saying in the policy reform document is that nothing in the Official Languages Act can go against the Indigenous Languages Act. So we need to make sure we recognize that our official bilingualism principles are not impeding the revitalization and the vitality of our 90 different Indigenous languages in this country.

encore et toujours plus pour soutenir l'égalité réelle entre nos deux langues officielles.

C'est ce que je peux vous dire à ce sujet.

**Le sénateur Dagenais :** Merci beaucoup, madame la ministre.

**La sénatrice Bovey :** Bonsoir, madame la ministre, et bienvenue.

[Traduction]

Je suis vraiment ravie de vous revoir.

**Mme Joly :** Je suis très heureuse également de vous voir.

**La sénatrice Bovey :** Je vous parle depuis Winnipeg, la ville de l'équipe qui affronte la vôtre, mais nous ne sommes pas réunis ce soir pour discuter de cet aspect-là de notre culture.

Je tiens à vous remercier pour les commentaires inclus dans votre document de réforme et pour ce que vous nous avez dit ce soir également concernant les langues autochtones. C'est d'autant plus important dans la situation que nous vivons actuellement avec cette découverte qui semble avoir complètement dégoûté les Canadiens de toutes les régions du pays. Je me réjouis donc vivement que vous reconnaissiez le statut des langues autochtones, et je suis heureuse que vous ayez parlé de l'importance de la langue pour la culture.

Pas plus tard que ce matin même, je représentais le Canada lors d'une rencontre internationale où nous avons discuté des droits à l'éducation des différentes minorités nationales, et il va s'en dire que c'est l'un des exemples qui a été soulevé.

**Mme Joly :** Bien évidemment.

**La sénatrice Bovey :** Comment allez-vous trouver le juste équilibre entre le bilinguisme officiel et la reconnaissance des langues autochtones?

**Mme Joly :** C'est là une question très importante. C'est un enjeu qui m'occupe depuis six années déjà. Alors que j'étais ministre du Patrimoine, j'ai entrepris l'élaboration de la Loi sur les langues autochtones avec le concours de représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis. En 2019, cette loi a été adoptée par les deux Chambres du Parlement.

Je voulais m'assurer que la modernisation de la Loi sur les langues officielles se fasse en tenant compte de la très importante Loi sur les langues autochtones, laquelle découle de l'article 35 de la Loi constitutionnelle. C'est en ce sens que nous précisons dans le document de réforme stratégique qu'aucune disposition de la Loi sur les langues officielles ne peut aller à l'encontre de la Loi sur les langues autochtones. Nous devons donc veiller à faire en sorte que les principes de notre bilinguisme officiel ne

More than that, we want to make sure that for public servants who would work on Indigenous issues, we recognize the importance of the fact that they can be bilingual but sometimes it's not necessarily French-English. It can be bilingual with an official language and an Indigenous language. Therefore, we have clearly stated that we want to ensure that accommodation within the official languages policy is very much enshrined, and so that's how we have presented our entire document.

**Senator Bovey:** I'm now going to blend your two portfolios, the past and the present, if I may. As you well know, for many Indigenous artists who want to apply to the Canada Council for the Arts, for instance, there are issues with them reaching out. At the moment, there is no capability in the Canada Council in Inuktitut, for instance. There has been in the past. How will we address that ability to service Indigenous languages, especially in the cultural sector where we all know language and culture are critically intertwined? It is what it is. How will we reflect that part of recognition of Indigenous languages in Crown corporations?

**Ms. Joly:** Well, there are different things, I would say. Some good news is that in 2016, I had the chance to announce we would be doubling the Canada Council for the Arts budget, which happened swiftly after that.

**Senator Bovey:** It was much appreciated, I can say.

**Ms. Joly:** Thank you. At the same time, the Canada Council, which is independent from the government again, decided that reconciliation was key and that there needed to be more done to support Indigenous artists.

I know the Canada Council is working on that. I also know that the Minister of Canadian Heritage Steven Guilbeault is following up on this very important work.

At the same time, we are seeing, bit by bit, the impact of the Indigenous Languages Act. For the first time, the support is there. After 2019, the money was put in the budget to support the implementation of this act. Now, Indigenous communities are seeing many projects funded to revitalize their own different Indigenous languages, including all the Inuktitut languages. My colleague has a lot of work to do — and he is doing it very well — to appoint new Indigenous language commissioners. That will answer one of the Calls to Action of the Truth and Reconciliation Commission. All that is to say that things are moving in the right direction.

fassent pas obstacle à la revitalisation et au maintien des 90 langues autochtones de notre pays.

Nous allons plus loin en reconnaissant l'importance de retrouver chez les fonctionnaires travaillant dans les dossiers touchant les Autochtones un bilinguisme qui n'est pas nécessairement issu d'une combinaison de l'anglais et du français. Il peut s'agir de la maîtrise de l'une de nos deux langues officielles et d'une langue autochtone. C'est ainsi que nous avons clairement indiqué notre volonté d'inscrire de façon assez formelle la possibilité de semblables aménagements dans le cadre de notre politique des langues officielles. Cette volonté se dégage d'ailleurs de l'ensemble de notre document.

**La sénatrice Bovey :** Si vous le permettez, je vais maintenant mélanger un peu vos responsabilités passées et présentes. Comme vous le savez très bien, il est difficile pour de nombreux artistes autochtones de présenter une demande de subvention au Conseil des arts du Canada. À titre d'exemple, le conseil ne dispose pour l'instant d'aucune capacité de communication en Inuktitut. C'était le cas auparavant. Quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour offrir cette capacité de service aux Autochtones dans leur langue, et ce, tout particulièrement dans le secteur culturel, compte tenu des liens étroits entre langue et culture? Comment se traduira cet aspect de la reconnaissance des langues autochtones au sein des sociétés d'État?

**Mme Joly :** Je pourrais vous répondre en différents volets. Du côté des bonnes nouvelles, j'ai eu l'occasion d'annoncer en 2016 que nous allions doubler le budget du Conseil des arts du Canada, ce que nous avons fait peu de temps après.

**La sénatrice Bovey :** Je peux vous dire que c'est une mesure qui a été très bien accueillie.

**Mme Joly :** Merci. Parallèlement à cela, le conseil, une entité indépendante du gouvernement, je le rappelle, a convenu que la réconciliation était primordiale et qu'il devait en faire davantage pour appuyer les artistes autochtones.

Je sais que le conseil s'y emploie actuellement. Je sais également que le ministre du Patrimoine canadien, Steven Guilbeault, assure le suivi dans cet important dossier.

Pendant ce temps, nous voyons petit à petit la Loi sur les langues autochtones faire son œuvre. Pour la toute première fois, cet effort s'accompagne du soutien nécessaire. Après l'adoption de la loi en 2019, des fonds ont été prévus dans le budget pour appuyer sa mise en œuvre. Les communautés autochtones bénéficient maintenant de nombreux projets qui reçoivent du financement pour la revitalisation de leur langue, ce qui comprend les différentes langues inuites. Mon collègue a beaucoup de pain sur la planche — et il s'en tire très bien — avec la nomination des nouveaux commissaires aux langues autochtones. Nous donnerons ainsi suite à l'un des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Tout cela pour vous dire que les choses s'en vont dans la bonne direction.

**Senator Bovey:** Thank you.

[Translation]

**Senator Gagné:** Welcome, Minister. First, congratulations on the reform plan. It has been positively received by the francophone and Acadian communities across the country and by my home community in Manitoba. I wanted to express our appreciation. It is an ambitious plan and we all look forward to the bill.

There is one aspect of the reform plan that appeals to me: institutional completeness, which recognizes that strong institutions are essential to the vitality of communities. Here is my question: What measures will you take to ensure that the federal, provincial and territorial governments commit to strengthening the network of institutions in each official language minority community?

What will this look like in practice? What sorts of changes need to be made to the regulatory and administrative frameworks of the act to ensure that we do not experience crises such as those at Campus Saint-Jean, Laurentian University, or others that may arise in the coming years?

**Ms. Joly:** That is an excellent question, senator. In fact, in the reform document, there is a new vision, a new approach to defending linguistic minorities. For the first time, it is recognized that the federal government must do more to protect the institutions that are at the heart of the vitality of linguistic communities. We know that, when its institutions are weakened, a community is not always able to speak and live in the minority language.

We were inspired by the Montfort Hospital decision to which I referred when I spoke to Senator Smith earlier. Essentially, we recognize the importance of protecting institutions. This is a new principle that is included in the reform or the future bill on official languages.

We also recognize that we must support the continuum of education from preschool to post-secondary education. You know that the Constitution provides for the protection of school boards under section 23 of the Charter. This applies to all elementary and secondary education, but we are seeing that the debate and the government's intentions are slowly gathering momentum.

What we want is to ensure that preschool education is also in the minority language. The federal government is spending \$30 billion to establish agreements with the provinces to create a network of daycare centres in the minority language, outside

**La sénatrice Bovey :** Oui.

[Français]

**La sénatrice Gagné :** Bienvenue, madame la ministre. Tout d'abord, je vous félicite pour le plan de réforme. Il a été accueilli positivement par les communautés francophones et acadienne du pays et par ma communauté d'appartenance, au Manitoba. Je tenais à vous exprimer notre appréciation. Il s'agit d'un plan ambitieux et nous avons tous bien hâte que le projet de loi soit déposé.

Un élément du plan de réforme m'interpelle, c'est celui de la complétude institutionnelle qui reconnaît que la vitalité des communautés passe par des institutions fortes. Ma question est la suivante : quelles mesures comptez-vous prendre pour vous assurer que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux s'engagent à renforcer le réseau d'institutions dans chacune des communautés de langue officielle en situation minoritaire?

Comment cela va-t-il se traduire en pratique? Quel type de changement est nécessaire aux cadres réglementaire et administratif de la loi, pour faire en sorte qu'on ne vive pas des crises comme celles du Campus Saint-Jean, de l'Université Laurentienne, ou d'autres qui pourraient survenir au cours des prochaines années?

**Mme Joly :** C'est une excellente question, madame la sénatrice. En fait, dans le document de réforme, on trouve une nouvelle vision, de la défense des minorités linguistiques, une nouvelle approche en la matière. Pour la première fois, on reconnaît que le gouvernement fédéral doit en faire plus pour protéger les institutions qui sont au cœur de la vitalité des communautés linguistiques. On sait que, lorsque ses institutions sont affaiblies, une communauté n'est pas nécessairement en mesure de parler et de vivre dans la langue de la minorité.

On s'est inspirés de la décision de l'Hôpital Montfort à laquelle je faisais référence en parlant au sénateur Smith un peu plus tôt. Essentiellement, on reconnaît l'importance de la protection des institutions. C'est un nouveau principe qu'on inclut à la réforme ou au futur projet de loi sur les langues officielles.

On reconnaît également qu'en matière d'éducation, il faut soutenir le continuum, du préscolaire au postsecondaire. Vous savez que la Constitution prévoit la protection des commissions scolaires, et ce, en vertu de l'article 23 de la Charte. Cela s'applique à tout ce qui touche l'éducation primaire et secondaire, mais peu à peu, nous voyons le débat et les intentions du gouvernement prendre de l'ampleur.

Ce qu'on veut, c'est s'assurer que l'éducation préscolaire se fasse aussi dans la langue de la minorité. Le gouvernement fédéral consacre 30 milliards de dollars à l'établissement d'ententes avec les provinces pour la création d'un réseau de

Quebec, in regions where francophone communities are in the minority.

This right must also be recognized for post-secondary institutions, which are receiving \$120 million to support linguistic minorities.

**Senator Gagné:** One of the challenges in all this, which I have experienced throughout my career, is the province's investment. For every federal dollar, the province often has to invest a dollar. The biggest challenge is when the province can't contribute, and the institutions are held hostage in the negotiations.

I'm trying to figure out how we can put this concept into practice to ensure that we have strong institutions in our communities.

**Ms. Joly:** I think the fact that the law recognizes this is a huge step forward. I also think that it is part of the vision of the courts. Although this issue of institutional completeness, in and of itself, has never really been dealt with by the Supreme Court, the Court of Appeal for Ontario did address the Montfort Hospital matter. It is one of the country's major upper courts.

Basically, the most important thing is that the government responds and invests, because even if we have the Constitution and an Official Languages Act, the government's will remains fundamental in a democracy. That is why we decided to go ahead and invest \$108 million. That is also why, in the case of Laurentian University, I have decided to set aside \$5 million to resolve the issue in the very short term, so that the Franco-Ontarian community can get organized and, in the end, we will be able to submit a proposal for an institution by and for francophones in northern Ontario.

We want to do the same thing in Alberta. Right now, Alberta has more than \$3 million. We want to put pressure and ensure that this issue is resolved, because it is not right that our linguistic communities have to fight in court against their provincial government to have their rights respected.

**Senator Gagné:** Unfortunately, that is the reality of official language minority communities, especially francophones.

**Senator Moncion:** Welcome, Minister. Could you tell us about the administrative tribunal, which was recommended by almost all the groups that submitted briefs on official languages reform?

Why have you decided not to create an official languages administrative tribunal?

garderies dans la langue de la minorité, à l'extérieur du Québec, dans les régions où les communautés francophones sont en minorité.

On doit aussi reconnaître ce droit aux institutions postsecondaires, auxquelles on accorde 120 millions de dollars pour le soutien des minorités linguistiques.

**La sénatrice Gagné :** Un des défis dans tout cela, que j'ai vécu tout au long de ma carrière, c'est l'investissement de la province. Pour un dollar du fédéral, il faut souvent que la province investisse un dollar. Le plus grand défi, c'est lorsque la province ne peut pas contribuer, et que les institutions sont prises en otage dans les négociations.

J'essaie de comprendre comment on pourra traduire ce concept afin de veiller à avoir des institutions fortes dans nos communautés.

**Mme Joly :** Je pense que le fait que la loi le reconnaît est une immense avancée. Je pense aussi que cela s'inscrit dans la vision des tribunaux. Bien que cette question de complétude institutionnelle, en soi, n'ait jamais été véritablement traitée par la Cour suprême, la Cour d'appel de l'Ontario avait quand même traité l'enjeu de l'Hôpital Montfort; c'est une cour supérieure d'importance au pays.

Finalement, le plus important, c'est que le gouvernement réponde présent et investisse, parce que même si nous avons la Constitution et une loi sur les langues officielles, la volonté gouvernementale demeure fondamentale dans une démocratie. C'est pourquoi on a décidé d'aller de l'avant en investissant 108 millions de dollars. C'est aussi pour cela que dans le cadre du dossier de l'Université Laurentienne, j'ai décidé de mettre de côté 5 millions de dollars pour régler l'enjeu à très court terme, pour que la communauté franco-ontarienne s'organise et qu'en fin de compte, on puisse obtenir le dépôt d'un projet d'institution par et pour les francophones dans le Nord de l'Ontario.

Nous voulons faire la même chose en Alberta. Actuellement, l'Alberta dispose de plus de 3 millions de dollars. Nous voulons mettre de la pression et faire en sorte que cet enjeu soit réglé, parce qu'il n'est pas normal que nos communautés linguistiques doivent se battre devant un tribunal contre leur gouvernement provincial pour faire respecter leurs droits.

**La sénatrice Gagné :** Malheureusement, c'est la réalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, surtout les francophones.

**La sénatrice Moncion :** Bienvenue, madame la ministre. Pourriez-vous nous parler du tribunal administratif, composante qui était recommandée par presque tous les groupes qui ont déposé un mémoire sur la réforme des langues officielles?

Pourquoi avez-vous décidé de ne pas créer un tribunal administratif des langues officielles?

**Ms. Joly:** We are doing things indirectly, but the impact is the same. Let me explain: We wanted to strengthen the powers of the Commissioner of Official Languages. At present, the Commissioner often acts as an ombudsman; he has certain enforcement powers, but no order-making powers.

With this new approach, the Commissioner of Official Languages is given order-making powers. He will therefore be able to file enforceable orders with the Federal Court. Under the circumstances, we will have the power of a court, through the work of the Commissioner of Official Languages. We are making our Commissioner stronger, we are giving him adjudicative powers and, if the orders are not respected, it is a contempt of court. The impact is the same as that of a court decision.

**Senator Moncion:** Thank you for the answer. I don't quite agree with you about the powers associated with these issues. Even if they have adjudicative powers, the fact remains that very often, we do not dare impose sanctions or create linguistic squabbles within the country.

Since we know that there are currently no financial penalties for violations of the act, how do you plan to address this problem in your future official languages bill? Your answer is the powers of the Commissioner of Official Languages, but I'm not sure that that is enough.

**Ms. Joly:** I hear your concern, but I would say that we had many discussions with the groups and that they were satisfied with the approach. Afterwards, if the federal court wants to develop an official languages division, in all its independence, it can do so.

I think that giving the Commissioner of Official Languages order-making powers similar to what has been done for other commissioners, including the Privacy Commissioner, is the preferred approach. This will greatly help the Official Languages Act, which has unfortunately been violated in various ways by several authorities for too long.

In addition, the Commissioner of Official Languages will be able to make binding agreements, I'm thinking in particular of the famous Air Canada case, and this will certainly ensure compliance with the Official Languages Act.

I think that it is not only with the help of the Commissioner of Official Languages that we can achieve greater compliance with the act, but also through strengthened governance. That is why the bill seeks to strengthen horizontal leadership — that there be a minister responsible for this leadership in the other departments, supported by the Treasury Board. The Treasury Board is the central agency that will be able to ensure that official languages obligations are met by all departments. The

**Mme Joly :** On fait les choses indirectement, mais l'impact est le même. Je vous explique : nous voulions renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles. Actuellement, le commissaire agit souvent comme ombudsman; il a certains pouvoirs d'application, mais n'a pas de pouvoir d'ordonnance.

Grâce à cette nouvelle approche, on accorde des pouvoirs d'ordonnance au commissaire aux langues officielles. Donc il va pouvoir déposer à la cour fédérale des ordonnances qui seront exécutoires. Dans les circonstances, on aura le pouvoir d'un tribunal, par l'entremise du travail du commissaire aux langues officielles. On rend notre commissaire plus fort, on lui donne des pouvoirs d'adjudication et ainsi, si les ordonnances ne sont pas respectées, il s'agit d'un outrage au tribunal. L'impact est le même que celui d'une décision rendue par le tribunal.

**La sénatrice Moncion :** Merci de la réponse. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous en ce qui concerne les pouvoirs associés à ces questions. Même s'ils ont un pouvoir d'adjudication, il n'en demeure pas moins que très souvent, on n'ose pas mettre des sanctions à exécution ni créer de chicane linguistique à l'intérieur du pays.

Puisque nous savons qu'à l'heure actuelle, les violations à la loi n'entraînent aucune sanction pécuniaire, comment envisagez-vous de régler ce problème dans votre futur projet de loi sur les langues officielles? Vous répondez par les pouvoirs du commissaire aux langues officielles, mais je ne suis pas certaine que ce soit suffisant.

**Mme Joly :** J'entends votre préoccupation, mais je vous dirais qu'on a eu plusieurs discussions avec les groupes et qu'ils étaient satisfaits de l'approche. Après, si le tribunal fédéral veut développer une division en matière de langues officielles, dans toute son indépendance, il pourra le faire.

Je pense que donner des pouvoirs d'ordonnance au commissaire aux langues officielles un peu comme on l'a fait pour d'autres commissaires, notamment le commissaire à la vie privée, est l'approche à privilégier. Cela va énormément aider la Loi sur les langues officielles qui, depuis trop longtemps, a été malheureusement violée de différentes façons par plusieurs instances.

De plus, le commissaire aux langues officielles pourra prendre des ententes exécutoires, je pense notamment au fameux cas d'Air Canada, et cela va certainement aider au respect de la Loi sur les langues officielles.

Je pense que ce n'est pas seulement avec l'aide du commissaire aux langues officielles qu'on peut arriver à faire davantage respecter la loi; cela passe également par une gouvernance renforcée. C'est pour cela que dans le projet de loi, on veut renforcer le leadership horizontal — qu'il y ait un ministre responsable de ce leadership auprès des autres ministères, appuyé par le Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor est l'organisme central qui pourra être en mesure de

Treasury Board of Canada Secretariat is the body that was proposed to us by the various groups, and we accepted their suggestion and recommendation.

**Senator Moncion:** Thank you. I'll have another question in the second round.

**Senator Carignan:** Good evening, Madam Minister.

**Ms. Joly:** Good evening. It's a pleasure to see you.

**Senator Carignan:** I am a Montreal Canadiens fan, and I appreciate your comments on that.

However, as far as reform is concerned, I am a little disappointed because your mandate letter for 2019–20 states that you will have to introduce a reform bill. Right now, we have a reform bill, a kind of white paper that is likely to fail because there will probably be an election in the fall.

I read an article in *La Presse* this morning that talked about bills that had a chance of passing and those that didn't, and I did not see the official languages bill because it hasn't even been introduced yet. There's the same problem with your colleague, Minister Guilbeault, on the issue of GAFAM. He was supposed to introduce a bill to force GAFAM to pay fees, to help support the media. His bill has not been introduced either. He was supposed to introduce one, and we think it will be another white paper that will be done. There is a kind of technique in the government: Instead of introducing bills, they introduce white papers, but they don't know when the bills will be introduced. Certainly not before the election.

Tell me, are you disappointed? Is it a government strategy? Is it a political strategy? Why are they doing this? Why not introduce a bill? You had a clear mandate to introduce a bill, you know very well what to do, you put it in your plan, in your white paper. It isn't because you don't have any ideas; you have many ideas in your white paper. Why not introduce a bill?

**Ms. Joly:** I want to tell you, Mr. Senator, that your disappointment will end because we will introduce an official languages bill.

I want to say that this dates back to 1988; the Senate amended the Official Languages Act by adding Part VII in the early 2000s, but it is still a fundamental act in this country; it is quasi-constitutional in nature, so I think that it was the right thing to do to move ahead with a reform bill. You call it a white paper; anyway, you know what I mean.

veiller à ce que les obligations en matière de langues officielles soient respectées par tous les ministères. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada est l'organisme qui nous était proposé par les différents groupes et on a retenu leur suggestion et leur recommandation.

**La sénatrice Moncion :** Merci, j'aurai une autre question au second tour.

**Le sénateur Carignan :** Bonsoir, madame la ministre.

**Mme Joly :** Bonsoir, c'est un plaisir de vous voir.

**Le sénateur Carignan :** Je suis un partisan du Canadien de Montréal et j'ai apprécié vos paroles à ce sujet.

Par contre, en ce qui concerne la réforme, je suis un peu déçu, parce que dans votre lettre de mandat de 2019-2021, on mentionne que vous devrez déposer un projet de loi de réforme. Actuellement, on a un projet de réforme, une espèce de livre blanc qui risque de faire chou blanc, parce qu'il y aura probablement des élections à l'automne.

Je lisais *La Presse* ce matin, il y avait un article qui parlait des projets de loi qui avaient des chances de passer et ceux qui n'en avaient pas, et je ne voyais pas le projet de loi sur les langues officielles parce qu'il n'est même pas encore déposé. On a le même problème avec votre collègue, le ministre Guilbeault, sur la question des GAFAM, qui devait déposer un projet de loi pour forcer les GAFAM à payer des redevances, pour aider à soutenir les médias. Lui non plus, son projet de loi n'est pas déposé. Il devait en déposer un et on croit que ce sera encore un livre blanc qu'on fera. Il y a un genre de technique au gouvernement : au lieu de déposer des projets de loi, on dépose des livres blancs, mais on ne sait pas quand les projets de loi seront déposés. Sûrement pas avant les élections!

Dites-moi, êtes-vous déçu? Est-ce une stratégie du gouvernement? Est-ce une stratégie politique? Pourquoi fait-on cela? Pourquoi ne dépose-t-on pas un projet de loi? Vous aviez un mandat clair de déposer un projet de loi, vous savez très bien quoi faire, vous l'avez mis dans votre plan, dans votre livre blanc. Ce n'est pas parce que vous n'avez pas d'idées; vous multipliez les idées dans votre livre blanc. Pourquoi ne pas déposer un projet de loi?

**Mme Joly :** Je tiens à vous dire, monsieur le sénateur, que votre déception aura une fin parce qu'on déposera un projet de loi sur les langues officielles.

Je tiens à dire que cela date de 1988; le Sénat avait procédé à une modification de la Loi sur les langues officielles en ajoutant la partie VII au début des années 2000, mais c'est quand même une loi fondamentale au pays; elle est de nature quasi constitutionnelle, donc je pense que c'était la bonne chose à faire d'aller de l'avant avec un projet de réforme. Vous appelez cela un livre blanc; bref, vous comprenez ce que je veux dire.

It is important to move forward and say: This is what we want to do to modernize the law, to modernize our policies and regulations, etc., and the whole approach to official languages. I will respect the mandate that the government has given me and table a bill; I am deeply convinced that it will be done in 2021.

On the issue of Bill C-10, the modernization of the Broadcasting Act — which I respect, which I am very interested in, and which I would very much like to see introduced — I would say to you, Senator, that —

**Senator Carignan:** I wasn't talking about Bill C-10 —

**Ms. Joly:** You referred to it, so I just want to finish my answer.

**Senator Carignan:** I didn't refer to Bill C-10 —

**Ms. Joly:** You mentioned the Broadcasting Act.

**Senator Carignan:** No, I was talking about GAFAM, as far as fees are concerned.

**Ms. Joly:** With respect to Bill C-10 —

**Senator Carignan:** No, it isn't Bill C-10.

**Ms. Joly:** It's very important that the Conservative caucus support this bill because right now, every month, we are depriving our artists of about \$70 million.

**Senator Carignan:** I wasn't talking to you about Bill C-10; I was talking about my bill that will, among other things, support our much-needed print media.

Is it a government strategy to make white papers?

**Ms. Joly:** I think it was the right thing to do under the circumstances. As Senator Smith mentioned earlier, it's important to maintain the linguistic balance in the country. Therefore, we don't playing with the official languages file; we are making sure that we take things seriously. When you want to undertake an ambitious reform, you have to get it right. So there are no surprises.

Official language minority communities, those who advocate the importance of bilingualism, all provinces and territories — everyone has been consulted. This morning, I completed my final consultation with the 13 provinces and territories. I had the opportunity to talk to them and hear what they had to say. So, we are doing things right and then we will be ready to introduce a bill when the time comes.

C'est important d'aller de l'avant en disant : voici ce qu'on veut faire pour moderniser la loi, pour moderniser nos politiques et nos règlements, etc., et toute l'approche en matière de langues officielles. Je vais respecter le mandat que le gouvernement m'a confié et déposer un projet de loi; ce sera fait en 2021, j'en suis profondément convaincue.

En ce qui concerne la question du projet de loi C-10, soit la modernisation de la Loi sur la radiodiffusion — projet que je respecte, pour lequel j'ai énormément d'intérêt et dont je souhaite ardemment le dépôt — je vous dirais, monsieur le sénateur, que...

**Le sénateur Carignan :** Je ne parlais pas du projet de loi C-10...

**Mme Joly :** Vous y avez fait référence, donc je veux simplement terminer ma réponse.

**Le sénateur Carignan :** Je ne faisais pas référence au projet de loi C-10.

**Mme Joly :** Vous avez parlé de la Loi sur la radiodiffusion.

**Le sénateur Carignan :** Non, j'ai parlé des GAFAM, en ce qui concerne les redevances.

**Mme Joly :** Pour ce qui est du projet de loi C-10...

**Le sénateur Carignan :** Non, ce n'est pas le projet de loi C-10.

**Mme Joly :** C'est très important que le caucus conservateur soutienne ce projet de loi, parce qu'en ce moment, chaque mois, on se prive d'environ 70 millions de dollars pour nos artistes.

**Le sénateur Carignan :** Je ne vous parlais pas du projet de loi C-10, je parlais de mon projet de loi qui visera, entre autres, à soutenir nos journaux écrits qui en ont grandement besoin.

Est-ce une stratégie gouvernementale de faire des livres blancs?

**Mme Joly :** Je pense que c'était la bonne chose à faire dans les circonstances. Comme l'a mentionné le sénateur Smith tout à l'heure, il est important de conserver l'équilibre linguistique au pays. Donc, on ne joue pas avec le dossier des langues officielles; on s'assure de prendre les choses au sérieux. Lorsqu'on veut entreprendre une réforme ambitieuse, il faut bien faire les choses. Alors, il n'y a pas de surprise.

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire, celles qui prônent l'importance du bilinguisme, toutes les provinces et tous les territoires — tout le monde a été consulté. J'ai terminé ce matin ma dernière consultation auprès des 13 provinces et territoires. J'ai eu l'occasion de leur parler et de les entendre. Donc, on fait bien les choses et après, on sera prêt à déposer un projet de loi, lorsque ce sera le temps.

**Senator Carignan:** So now you know what to do.

**Ms. Joly:** I think it's a way to keep the balance. We are in a pandemic, an economic crisis and there is a lot of anxiety in the country, so you don't play with identity issues as if it was just a game of hockey. It's important to ensure the topic is addressed properly and with great seriousness, and that's exactly what I've done and what my government is doing.

**Senator Carignan:** Thank you.

**The Chair:** Before we start the second round, I have a few questions for you.

Many Canadians recognize the ambition of your vision for official languages in this country, and they recognize the many initiatives and changes to this fairly comprehensive vision that you want to make. At the same time, people are quite skeptical about the capacity of the machinery of government to respond to this vision. In this sense, by transferring the responsibility for implementing the coordination of the act to the Treasury Board of Canada Secretariat, will you create an official languages secretariat, as requested by the Standing Senate Committee on Official Languages and the Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA)?

Obviously, we realized that despite all your leadership when you were at Canadian Heritage, and today, you don't really have the power to influence other departments; this is really a recurring challenge in government. So if you don't create an official languages secretariat, how are you going to do it?

I will ask my follow-up questions right away. What will the \$6.4 million for Canadian Heritage and the \$2.3 million for the Treasury Board of Canada Secretariat be used for in the 2021 budget? Will Canadian Heritage retain any coordination responsibilities? I would like to hear what you have to say about the governance of official languages at the highest levels.

**Ms. Joly:** Your question is very relevant because these aspects are at the heart of the ambitious reform that my team and I have tabled. We must strengthen governance. Back in the day, before the Harper government, in the days of my colleague Stéphane Dion, there was a secretariat under the Privy Council Office, which was abolished when the Harper government was elected.

Since we wanted to ensure that this central agency was enshrined in law, we wanted to attach ourselves to a central agency — the Treasury Board of Canada Secretariat — which is established under various mechanisms of the act and which cannot be abolished at the whim of different governments. That's

**Le sénateur Carignan :** Donc, maintenant, vous savez quoi faire.

**Mme Joly :** Je pense que c'est une façon de maintenir l'équilibre. On est dans un contexte de pandémie, de crise économique et il y a beaucoup d'anxiété au pays, alors on ne joue pas avec les questions identitaires comme si c'était une simple partie de hockey. Il faut s'assurer de bien traiter le sujet, de le faire avec beaucoup de sérieux, et c'est exactement ce que j'ai fait et ce que mon gouvernement fait.

**Le sénateur Carignan :** Merci.

**Le président :** Avant de passer au deuxième tour de table, j'aurais quelques questions pour vous.

Les Canadiens sont nombreux à reconnaître l'ambition de votre vision en matière de langues officielles au pays et ils reconnaissent les nombreuses initiatives et les nombreux changements à cette vision assez globale que vous voulez apporter. En même temps, les gens sont assez sceptiques quant à la capacité de l'appareil gouvernemental à répondre à cette vision. Dans ce sens, en transférant la responsabilité de la mise en œuvre de la coordination de la loi au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, allez-vous créer un secrétariat des langues officielles, comme l'ont demandé le Comité sénatorial permanent des langues officielles et la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA)?

Manifestement, on a réalisé que malgré tout votre sens du leadership lorsque vous étiez à Patrimoine canadien, et aujourd'hui, vous n'avez pas véritablement le pouvoir d'influencer les autres ministères; c'est vraiment un défi récurrent au gouvernement. Alors, si vous ne créez pas de secrétariat des langues officielles, comment allez-vous faire?

Je vais tout de suite poser mes questions complémentaires. À quoi serviront les 6,4 millions de dollars à Patrimoine canadien et les 2,3 millions de dollars au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada dans le budget de 2021? Est-ce que Patrimoine canadien conservera des responsabilités en matière de coordination? J'aimerais vous entendre sur la gouvernance des langues officielles aux plus hauts échelons.

**Mme Joly :** Votre question est très pertinente parce que ces aspects sont au cœur de la réforme ambitieuse que mon équipe et moi avons déposée. On doit renforcer la gouvernance. À l'époque, avant le gouvernement Harper, à l'époque de mon collègue Stéphane Dion, il y avait un secrétariat relevant du Bureau du Conseil privé; ce secrétariat a été aboli lorsque le gouvernement Harper a été élu.

Étant donné qu'on voulait s'assurer que cet organisme central est inscrit dans la loi, on a voulu s'attacher à un organisme central qui est le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui est établi en vertu de différents mécanismes de la loi et qui ne peut pas être aboli au gré des différents gouvernements. Alors,

why we decided to create this central agency, this secretariat you're referring to, through the powers of the Treasury Board of Canada Secretariat. That's what the FCFA was proposing, that's what a number of lawyers were proposing to the country, and that's why we decided to accept their proposal, because it's the best way to ensure co-ordination within all the departments, given that the Treasury Board of Canada Secretariat keeps an eye on all the departments and ensures compliance of all legislation with all the departments. That is its role in government.

Now, the Minister of Official Languages or the Minister of Canadian Heritage, depending on how you look at it, has a job that is more focused on the communities, on the public. Therefore, there needs to be a good tandem between Canadian Heritage and the Treasury Board of Canada Secretariat, because the Treasury Board of Canada Secretariat governs the interior of the government, while Canadian Heritage has a vision outside the government. That is why we hope to have a good partnership between these two entities and to have stronger governance within and outside the government, by organizing to obtain funding and by putting in place various programs necessary for the vitality of the communities.

**The Chair:** Earlier, the Commissioner of Official Languages also proposed the addition of administrative monetary penalties; he identified them as a priority. In fact, the briefs received by the Standing Senate Committee on Official Languages insist on this. Senator Moncion asked you about this, but we have the impression that there is a difficulty in truly giving the Commissioner of Official Languages real power to ensure that the federal government delivers the goods in terms of service delivery and language of work. Why don't you do this? Why has this not been included?

**Ms. Joly:** It hasn't been included because the Commissioner of Official Languages will be given order-making powers. We must also remember that the Commissioner of Official Languages will be very busy over the next few years, because there is the entire public service, and the scope of the Official Languages Act will be extended to the private sector. For the first time, the private sector will have official language obligations, particularly in Quebec and in regions with a strong francophone presence — I'm thinking of the right to work in French, the right to be served in French and the right not to be discriminated against because you are a francophone.

In Quebec and in regions with a strong francophone presence, there may be complaints about federal companies, and of course, the Commissioner of Official Languages will have an important job to do. I would also say that the regions with a strong francophone presence, the ones we already have in mind, are

voilà pourquoi on a décidé de créer cet organisme central, ce secrétariat auquel vous faites référence, par l'entremise des pouvoirs du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. C'est ce que la FCFA nous proposait, ce que plusieurs juristes nous proposaient au pays, et c'est pourquoi on a décidé d'accepter leur proposition, parce que c'est la meilleure façon d'assurer la coordination au sein de tous les ministères, étant donné que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a un œil sur tous les ministères et assure la conformité de toutes les lois auprès de tous les ministères. C'est son rôle au sein du gouvernement.

Maintenant, le ou la ministre des Langues officielles ou du Patrimoine canadien, selon la façon dont on voit les choses, a un travail plutôt axé vers les communautés, vers le public. Par conséquent, il faut un bon tandem entre Patrimoine canadien et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, parce que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada régit l'intérieur du gouvernement, tandis que Patrimoine canadien a une vision externe au gouvernement. C'est pour cette raison que l'on espère avoir un bon partenariat entre ces deux entités et avoir une gouvernance qui est plus forte au sein du gouvernement ainsi qu'à l'extérieur du gouvernement, en s'organisant pour obtenir du financement et en mettant en place différents programmes nécessaires à la vitalité des communautés.

**Le président :** Tout à l'heure, le commissaire aux langues officielles proposait, lui aussi, l'ajout de sanctions administratives pécuniaires; il les a définies comme une priorité. D'ailleurs, les mémoires reçus par le Comité sénatorial permanent des langues officielles insistent là-dessus. La sénatrice Moncion vous a posé des questions à ce sujet, mais on a l'impression qu'il y a une difficulté à véritablement donner au commissaire aux langues officielles un réel pouvoir qui lui permettrait de s'assurer que cet appareil fédéral livre la marchandise en matière de prestation de services, de langue de travail; on voit tous les défis qui se présentent. Pourquoi ne le faites-vous pas? Pourquoi cela n'a-t-il pas été inclus?

**Mme Joly :** Parce que des pouvoirs d'ordonnance seront donnés au commissaire aux langues officielles. Il faut aussi se rappeler que le commissaire aux langues officielles sera très occupé au cours des prochaines années, parce qu'il y a toute la fonction publique, et on élargira la portée de la Loi sur les langues officielles au secteur privé. Pour la première fois, le secteur privé aura des obligations en matière de langues officielles, particulièrement au Québec et dans les régions à forte présence francophone — je pense au droit de travailler en français, au droit d'être servi en français et au fait de ne pas être discriminé parce qu'on est francophone.

Au Québec et dans les régions à forte présence francophone, il y aura peut-être des plaintes au sujet des entreprises fédérales et bien entendu, on peut penser que le commissaire aux langues officielles aura un boulot important à faire. Je vous dirais aussi que les régions à forte présence francophone, qu'on a déjà en

certainly a part of northern Ontario, northern New Brunswick and eastern Ontario.

**The Chair:** Thank you. I'll stick to the five minutes as instructed, although I have other questions.

**Senator Gagné:** The Canadian government advocates for the equal status of both languages, yet the Constitution is only in English. Have you considered the idea of adopting an official French version of the Canadian Constitution, and will this be part of the future bill to amend the Official Languages Act?

**Ms. Joly:** Thank you, Senator Gagné. That's a very good question. Today, I read a letter that Senator Dalphond wrote to me. It wasn't included in the reform document. However, I never say no to good ideas, so I'm taking note of it.

**Senator Gagné:** Thank you. The reform document tabled doesn't address the issue of recognizing the remedial aspect of language rights and the constitutional status of the legislation. Would you be open to including, in the preamble, the remedial obligation contained in subsection 16(1) of the Charter, in order to ensure equality of status and equal rights and privileges for both languages?

**Ms. Joly:** That's our approach to the principle of substantive equality. We ensure that, given that French is a minority language in this country and that francophones sometimes need to push harder for their rights to be able to truly live in French, the government does more to support institutions. I spoke about this earlier when I answered your questions. The goal is to recognize new rights in the private sector and in various types of programs designed to support the vitality of linguistic communities.

I would also say that we want to go further. We talk a great deal about the vitality of linguistic communities and the federal public service. However, we also want to be there to support bilingualism allies in the country. The act recognizes that the federal government must play a role in supporting immersion in the country. The Official Languages Act has made it possible to create a bilingual government. However, we haven't yet been able to ensure that Canadians themselves become bilingual. We have different linguistic minorities protected under the Canadian Constitution and the Official Languages Act, but we must do more to ensure that Canadians and our country become bilingual.

**Senator Gagné:** Thank you. If I have time, I'd like to explore this issue further. Thank you.

tête, c'est certainement une partie du Nord de l'Ontario, du Nord du Nouveau-Brunswick et aussi l'Est ontarien.

**Le président :** Merci. Je vais respecter moi-même les cinq minutes que j'ai données comme consigne, bien que j'aie d'autres questions.

**La sénatrice Gagné :** Le gouvernement canadien défend le statut d'égalité des deux langues, cependant la Constitution n'existe qu'en anglais. Avez-vous réfléchi à l'idée d'adopter une version française officielle de la Constitution canadienne, et cela fera-t-il partie du futur projet de loi modifiant la Loi sur les langues officielles?

**Mme Joly :** Merci, madame la sénatrice. C'est une très bonne question. D'ailleurs, j'ai pris connaissance aujourd'hui d'une lettre que le sénateur Dalphond m'a écrite. Ce n'était pas prévu au document de réforme, mais je ne suis jamais contre les bonnes idées, alors j'en prends acte et j'en prends bonne note.

**La sénatrice Gagné :** Merci. Il y a une dimension que le document de réforme déposé ne mentionne pas, à savoir le fait de reconnaître le caractère réparateur des droits linguistiques et le statut constitutionnel de la loi. Seriez-vous ouverte à considérer d'inclure dans le préambule l'obligation de réparation inhérente à l'article 16, paragraphe 1, de la Charte, en vue d'atteindre l'égalité de statuts, de droits et de privilèges des deux langues?

**Mme Joly :** C'est ce qu'on fait avec le principe d'égalité réelle. On fait en sorte qu'étant donné que le français est une langue minoritaire au pays et que les francophones doivent parfois revendiquer davantage leurs droits pour être en mesure de vraiment vivre en français, le gouvernement en fasse plus pour soutenir les institutions. J'en ai parlé tantôt lorsque j'ai répondu à vos questions, pour reconnaître de nouveaux droits dans le secteur privé et dans différents types de programmes qui visent à soutenir la vitalité des communautés linguistiques.

Je vous dirais aussi qu'on veut aller plus loin, parce qu'on parle beaucoup de la vitalité des communautés linguistiques, de la fonction publique fédérale, mais on veut aussi être là pour soutenir les alliés de la cause du bilinguisme au pays. Donc, on reconnaît dans la loi le fait que le gouvernement fédéral doit jouer un rôle pour soutenir l'immersion au pays. La Loi sur les langues officielles a permis la création d'un appareil gouvernemental bilingue, mais on n'a pas encore été en mesure de faire en sorte que les citoyens eux-mêmes deviennent bilingues. On a différentes minorités linguistiques protégées en vertu de la Constitution canadienne et de la Loi sur les langues officielles, mais on doit en faire plus pour que les citoyens et notre pays deviennent bilingues.

**La sénatrice Gagné :** Merci. Si j'ai le temps, je voudrais approfondir la question. Merci.

**Senator Moncion:** My question concerns a motion passed unanimously by the Senate Standing Committee on Official Languages regarding the precarious state of post-secondary institutions. Since the early 2000s, university funding has decreased by about 70% from where it was in 2000 to where it is today. This has contributed to the precarious state of post-secondary institutions. In our motion, we talked about a potential study on the precarious state of universities, on post-secondary institutions and on how COVID-19 has affected these institutions. That way, you can get a better sense of the scope of the precariousness across the board and you can see what has led to this situation in some universities.

I must congratulate you on your current commitment to the creation of the University of Sudbury by and for francophones. You're talking about Laurentian University, which has a much bigger issue than, strictly speaking, education funding. In any case, I want to hear what you have to say about this motion and what you could possibly do.

**Ms. Joly:** Obviously, this motion is important. We must shed light on the situation in the post-secondary sector in the country. I had the opportunity to speak with various presidents of different universities, including the Université Sainte-Anne, Laurentian University, the University of Ottawa, and even my alma mater, the Université de Montréal. Clearly, we can see a fragility in post-secondary institutions, particularly French-language minority institutions. This fragility has been exacerbated by the pandemic, for a variety of reasons — in particular the lack of international students. In addition, since students aren't physically present, several significant revenues for the universities, such as parking or concession stand revenues, are insufficient. This affects operations that were already weakened.

We've increased funding to universities because we've chosen to develop various programs, both in terms of capital and programming, such as faculty retention and recruitment programs. We've also increased funding for the provinces and territories, which to date totals about \$253 million a year. However, more must be done. That's why we have more money in the budget to support programming at these institutions.

We're in the process of determining how this \$120 million for post-secondary institutions will be administered and where it will be transferred. We must determine how much we can push the provinces to do more and give money directly to post-secondary institutions, which really need it and which are sometimes held hostage by provincial governments.

**La sénatrice Moncion :** Ma question porte sur une motion qui a été adoptée de façon unanime par le Comité sénatorial permanent des langues officielles et qui touche la précarité des établissements d'enseignement postsecondaire. Depuis le début des années 2000, le financement des universités a diminué d'environ 70 % par rapport au niveau où il était en 2000, où il est rendu aujourd'hui, et cela a contribué à la précarité des établissements postsecondaires. Dans la motion que nous avons présentée, nous parlions d'une étude qui pourrait être faite sur la précarité des universités, des établissements postsecondaires et des effets de la COVID-19 sur ces dernières, pour que vous puissiez avoir une meilleure idée de l'étendue de l'état de précarité un peu partout et la possibilité de voir ce qui a mené à cet état dans certaines universités.

Je dois vous féliciter pour l'engagement que vous prenez actuellement pour la création de l'Université de Sudbury par et pour les francophones. Vous parlez de l'Université Laurentienne, qui a un problème beaucoup plus grand que celui, à strictement parler, du financement de l'éducation. En tout cas, je voudrais entendre ce que vous avez à dire sur cette motion et sur ce que vous pourriez faire, possiblement.

**Mme Joly :** Il va de soi que cette motion est importante, parce qu'il faut faire la lumière sur ce qui se passe dans le secteur postsecondaire au pays. J'ai eu l'occasion de parler avec différents recteurs de différentes universités, dont l'Université Sainte-Anne, en passant par l'Université Laurentienne, l'Université d'Ottawa, et même mon alma mater, l'Université de Montréal. Évidemment, on constate une fragilité des établissements postsecondaires, particulièrement ceux de langue française en situation minoritaire, qui a été exacerbée par la pandémie, pour différentes raisons — notamment par le fait qu'il n'y a pas d'étudiants étrangers. De plus, les étudiants n'étant pas présents physiquement, plusieurs revenus importants pour les universités, comme les revenus de stationnement ou de comptoirs de vente d'aliments, sont insuffisants et cela affecte les opérations qui étaient déjà fragilisées.

De notre côté, nous avons augmenté le financement des universités parce qu'on a choisi de développer différents programmes, tant en matière d'immobilisations qu'en matière de programmation, comme des programmes pour la rétention et le recrutement des professeurs. Nous avons aussi augmenté le financement des provinces et des territoires, dont le total est à ce jour d'environ 253 millions de dollars par année. Toutefois, il faut en faire plus, et c'est ce qui explique que nous avons plus d'argent dans le budget pour soutenir la programmation de ces établissements.

On est en train de déterminer de quelle façon ces 120 millions de dollars consacrés aux établissements postsecondaires seront administrés et à qui ils seront transférés. Il faut déterminer à quel point on peut pousser les provinces à en faire plus et à s'assurer de donner directement aux établissements postsecondaires, qui

**Senator Moncion:** The other side of all this funding is related to research funding. In Canada, English-language universities have absolutely no trouble obtaining research funding, including Concordia University, McGill University, Bishop's University, UBC, the University of Alberta, the universities in London, in Ontario, and so on. For francophones, the research funding is minimal. That's why it's important to conduct a much broader analysis, just of the funding transferred by the federal government for official languages. We must get this information and see where the issue lies in terms of universities in minority communities.

English-language universities in Quebec are much better funded than French-language universities, which aren't in minority communities. This analysis should also be broadened.

**Ms. Joly:** The vast majority of projects, over 90% of them, have been allocated in my official languages portfolio to French-language post-secondary institutions in minority communities.

Research funding is more the responsibility of my colleague, François-Philippe Champagne, Minister of Innovation, Science and Industry. The funding is administered independently. However, I was very concerned about this issue. This morning, I had the opportunity to meet with Acfas and to participate in the unveiling of their study on the status of scientific research in French in the country. We acknowledge that the situation is alarming. The research findings are clear.

I was quite familiar with this situation because I sat on the Conseil supérieur de la langue française at the time. We conducted a study on research in the country and around the world. We were able to see how much researchers publish in English. That's why the reform bill specifies that the government must do more to support scientific research in French. This will be included in the Official Languages Act for the first time.

**Senator Smith:** Minister Joly, what was your initial reaction to Mr. Legault's Bill 96? In this situation, what would be your initial message to Quebec's English-speaking minority communities? What can you tell the people in minority communities in Quebec?

**Ms. Joly:** I think that the Prime Minister and the Attorney General have spoken about this issue. However, Bill 96 is currently being studied and will go through a legislative process in the National Assembly. I hope that the groups will be heard. Yesterday, I spoke to Marlene Jennings from the Quebec

en ont vraiment besoin et qui sont parfois pris en otage par les gouvernements provinciaux.

**La sénatrice Moncion :** Effectivement, le pendant de tout ce financement est lié aux fonds de recherche. Au Canada, les universités anglophones n'ont absolument pas de difficulté à obtenir des fonds de recherche, qu'il s'agisse de l'Université Concordia, de l'Université McGill, de l'Université Bishop, de UBC, de l'Université de l'Alberta, des universités de London, en Ontario, etc., alors que pour les francophones, les fonds de recherche sont minimes; d'où l'importance de faire une analyse beaucoup plus étendue, uniquement des fonds transférés par le gouvernement fédéral en matière de langue officielle. Il s'agit d'aller chercher cette information et de voir où le bât blesse dans le cadre des universités en milieu minoritaire.

Les universités anglophones du Québec sont beaucoup mieux financées que les universités francophones, qui pourtant ne sont pas en milieu minoritaire. Alors, cette analyse devrait aussi être élargie.

**Mme Joly :** La très grande majorité des projets, plus de 90 % d'entre eux, ont été accordés, dans mon portefeuille des langues officielles, à des établissements postsecondaires francophones en situation minoritaire.

Les fonds de recherche relèvent davantage de mon collègue, François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Ils sont administrés de façon indépendante. Toutefois, j'étais très préoccupée par cette question. D'ailleurs, ce matin j'ai eu l'occasion de rencontrer l'Acfas et de participer au dévoilement de leur étude sur l'état de la recherche scientifique en français au pays. On le reconnaît, la situation est alarmante, et les constats de la recherche sont clairs.

Je connaissais assez bien cette situation pour avoir siégé au Conseil supérieur de la langue française, à l'époque; on avait mené une étude sur la recherche au pays et à travers le monde. On a pu constater à quel point les chercheurs publient en anglais. C'est la raison pour laquelle le projet de réforme précise que le gouvernement doit en faire plus pour soutenir la recherche scientifique en français. C'est la première fois que ce sera inscrit dans la Loi sur les langues officielles.

**Le sénateur Smith :** Madame la ministre, quelle a été votre réaction initiale en ce qui a trait au projet de loi n° 96 de M. Legault? Dans ce contexte, quel serait le message initial que vous pourriez transmettre aux minorités anglophones du Québec? Que pouvez-vous dire aux citoyens du Québec en situation minoritaire?

**Mme Joly :** Je pense que le premier ministre et la procureure générale se sont exprimés sur cette question. Par contre, on est en train d'étudier le projet de loi n° 96 et il va passer à travers un processus législatif devant l'Assemblée nationale; j'espère que les groupes se feront entendre. Hier, j'ai parlé à Marlene

Community Groups Network. Certainly concerns are being raised.

We'll make sure to fulfill our responsibilities to protect French in Quebec and across the country, but not at the expense of the rights of anglophones. We expect Bill 96 to comply with section 133 of the Constitution, which requires that court sittings and debates in the Quebec National Assembly take place in both official languages, and section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, which includes protection for English-language school boards.

For us, this is a pillar. That's why we'll continue our efforts by potentially introducing our bill on official languages to ensure the federal government's ability to support groups and to ensure the implementation of the Court Challenges Program.

**Senator Smith:** Thank you, Minister Joly. I think that you're giving us a very important message this evening.

**Ms. Joly:** Thank you.

**The Chair:** Before giving the floor to Senator Gagné, I have a question for you, Minister Joly. In terms of the instruments that support compliance with the Official Languages Act, federal-provincial-territorial agreements play a significant role. Things are happening on the ground. You haven't included official recognition of federal-provincial-territorial agreements in the act.

What changes will you make to the accountability and reporting framework in this area? How will you ensure greater transparency? There have been recommendations regarding mandatory language clauses in these agreements. What are your thoughts on this?

**Ms. Joly:** Of course, we need agreements that include accountability mechanisms. When I signed the latest Official Languages in Education Program, which is basically the agreement with the provinces and territories on education — with a substantial budget of \$253 million — we included accountability processes and obligations to work with French-language school boards for this reason.

That's why the Treasury Board Secretariat plays such a significant role in the proposed new governance. Through the Treasury Board Secretariat, all departments and ministers will have the reflex to say, "I have an agreement to sign. I must ensure that the Official Languages Act is adhered to." I'm

Jennings du Quebec Community Groups Network et il y a certainement des préoccupations qui sont soulevées.

De notre côté, on s'assurera de prendre nos responsabilités, soit de protéger le français au Québec et partout au pays, mais pas au détriment des droits des anglophones. On s'attend à ce que le projet de loi n<sup>o</sup> 96 respecte l'article 133 de la Constitution, qui prévoit que les séances des tribunaux et les débats à l'Assemblée nationale du Québec se déroulent dans les deux langues officielles, et l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui prévoit la protection des commissions scolaires anglophones.

Pour nous, c'est un fondement et c'est pour cette raison que l'on poursuivra nos efforts en déposant éventuellement notre projet de loi sur les langues officielles afin d'assurer la compétence du gouvernement fédéral pour soutenir les groupes et s'assurer de la mise en œuvre du Programme de contestation judiciaire.

**Le sénateur Smith :** Merci, madame la ministre. Je pense que c'est un message fort important que vous nous transmettez ce soir.

**Mme Joly :** Merci.

**Le président :** Avant de céder la parole à la sénatrice Gagné, j'ai une question pour vous, madame la ministre. En fait, parmi les instruments qui soutiennent le respect de l'application de la Loi sur les langues officielles, les ententes fédérales-provinciales territoriales jouent un rôle important, parce que c'est sur le terrain que cela se passe. Vous n'avez pas prévu de reconnaissance officielle des ententes fédérales-provinciales territoriales dans la loi.

Quel changement comptez-vous apporter au cadre de responsabilisation et de reddition de comptes applicable en la matière? Comment allez-vous assurer une plus grande transparence? Des recommandations ont été faites, à savoir qu'il devrait y avoir des clauses linguistiques obligatoires dans le cadre de ces ententes. Que pouvez-vous dire à ce sujet?

**Mme Joly :** Il va de soi qu'il est important pour nous d'avoir des ententes qui prévoient des mécanismes de reddition de comptes. C'est pour cette raison que, lorsque j'ai signé le dernier Programme des langues officielles dans l'enseignement, qui est essentiellement l'entente avec les provinces et les territoires en matière d'éducation — cette entente est dotée d'un budget de 253 millions de dollars, ce qui est énorme —, on a intégré des processus de reddition de comptes et des obligations de collaborer avec les conseils scolaires francophones.

C'est pour cette raison que le Secrétariat du Conseil du Trésor est si important dans la nouvelle gouvernance proposée, parce que c'est par l'entremise du Secrétariat du Conseil du Trésor que tous les ministères et les ministres auront le réflexe de dire : « j'ai une entente à signer, je dois m'assurer que la Loi sur les

thinking in particular of the agreements for the creation of a daycare network. Clearly, there must be obligations to support linguistic minorities.

I've had good conversations with Minister Ahmed Hussen, who is certainly an ally of linguistic minorities. In addition, his department, Employment and Social Development Canada, must develop the reflex to support linguistic minorities. That's how we'll succeed. The Treasury Board Secretariat's role is fundamental in terms of the receptiveness and responsiveness of the various departments, which must make many federal transfers, meaning agreements with the provinces and territories.

**Senator Gagné:** I'll continue along the same lines. In terms of consultations with communities, what should be the criteria for effective consultations with communities?

**Ms. Joly:** I think that we must make sure that the groups that we know well, which are very organized, can have their say. That's how it works and how it worked for the reform proposal. We're also committed to ensuring that the groups are consulted when it comes to creating and developing the action plan for official languages every five years. For the first time, the Official Languages Act recognizes the federal government's obligation to establish an action plan to support the vitality of linguistic communities and institutional bilingualism.

**The Chair:** Thank you. I want to ask my colleagues to join me in thanking the Honourable Mélanie Joly and all the witnesses.

Minister Joly, this reform document is certainly ambitious, based on the many submissions received on the matter. On behalf of the members, I want to thank the organizations and individuals for their many submissions. We can see that the reform document is generating a great deal of interest and raising many questions. It emphasizes the urgent need to modernize the current Official Languages Act. "If you meet with the minister, tell her that we look forward to the tabling of her bill." That's what the community wants. I want to thank you for your work and your commitment to official languages. On that note, my fellow colleagues, if there are no other questions, we'll finish the work on the agenda for this meeting.

(The meeting is adjourned.)

langues officielles est respectée ». Je pense notamment aux ententes pour la création d'un réseau de garderies. Il va de soi qu'il doit y avoir des obligations pour soutenir les minorités linguistiques.

D'ailleurs, j'ai eu de bonnes conversations avec le ministre Ahmed Hussen, qui est certainement un allié des minorités linguistiques. Au-delà de cela, son ministère, Emploi et Développement social Canada, doit être en mesure d'avoir le réflexe de soutenir les minorités linguistiques. C'est ainsi qu'on pourra y arriver. Le rôle du Secrétariat du Conseil du Trésor est fondamental en ce qui a trait à la réceptivité et la réactivité des différents ministères, qui sont appelés à faire de nombreux transferts fédéraux, c'est-à-dire des ententes avec les provinces et les territoires.

**La sénatrice Gagné :** Je vais poursuivre sur le même sujet. En ce qui concerne la consultation auprès des communautés, sur quels critères devrait se fonder une consultation efficace auprès des communautés?

**Mme Joly :** Je pense que c'est certainement en faisant en sorte que les groupes que l'on connaît bien, qui sont très organisés, puissent avoir leur mot à dire. C'est comme cela qu'on fonctionne et qu'on a fonctionné pour le projet de réforme. On s'engage aussi à ce que les groupes soient consultés pour la création et pour le développement du Plan d'action pour les langues officielles tous les cinq ans. Pour la première fois dans la Loi sur les langues officielles, on reconnaît l'obligation du gouvernement fédéral d'établir un plan d'action pour soutenir la vitalité des communautés linguistiques et le bilinguisme institutionnel.

**Le président :** Merci beaucoup. Chers collègues, veuillez vous joindre à moi pour remercier l'honorable Mélanie Joly ainsi que tous les témoins.

Madame la ministre, ce document de réforme est certes ambitieux, si l'on se fie aux nombreux mémoires qui sont arrivés sur le sujet. Au nom des membres, je veux remercier les organisations et les personnes qui ont envoyé de nombreux mémoires. On voit que le document de réforme suscite beaucoup d'intérêt et de questions, et souligne l'urgence de moderniser la présente Loi sur les langues officielles. « Si vous rencontrez la ministre, vous lui direz qu'on a hâte qu'elle dépose son projet de loi »; c'est ce que la communauté demande. Je vous remercie de votre travail et de votre engagement à l'égard des langues officielles et, sur ce, chers collègues, s'il n'y a pas d'autres questions, nous allons terminer le travail prévu à l'ordre du jour de cette réunion.

(La séance est levée.)